

JARNY MAG

PAGE 17

Bilan de mandat

Rétrospective des investissements réalisés



DÉMOCRATIE 11
PARTICIPATIVE

Entraide et convivialité



ILS FONT JARNY 16

35 ans d'engagement



BUDGET 2019 21

*une bonne gestion financière
qui permet d'investir !*



CULTURE 26

*Les rendez-vous
du service culturel
de la mairie*

AGENDA DE FIN MAI À FIN OCTOBRE 2019

DES MANIFESTATIONS ASSOCIATIVES PUBLIQUES À JARNY*

MAI

- VENDREDI 24 : nuit du volley** par l'USJ Volley Ball, salle Delaune à partir de 19h
SAMEDI 25 : concert de l'Harmonie municipale de Jarny, salle Jean Lurçat à 20h30
DIMANCHE 26 : concert de l'Harmonie municipale de Jarny, place Génot à 11h

JUIN

- DIMANCHE 2 : braderie** organisée dans le centre-ville de Jarny par l'association J'achète dans le Jarnisy de 9h à 18h
JEUDI 6 : loto-goûter de l'ARPA au centre Jules Romains de 13h30 à 18h
SAMEDI 8 : gala mixte de danse organisé par la MJC de Jarny à l'Espace Gérard Philippe à 14h et 20h
DIMANCHE 9 : loto organisé par les accueils périscolaires FRANCAS au profit de l'association "l'Alu du cœur", salle Jean Lurçat à 14h
JEUDI 13 : belote des amicalistes ARPA au centre Jules Romains de 13h30 à 17h30
SAMEDI 15 : braderie du Secours Populaire Français, salle Jean Lurçat de 9h à 16h
SAMEDI 22 : gala de l'USJ Gymnastique au gymnase Maurice Baquet à 17h
SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 : concours Obéissance par le Club d'Education Canine du Jarnisy au stade du Bois du Four de 8h à 18h

JUILLET

- JEUDI 4 : loto-goûter** de l'ARPA au centre Jules Romains de 13h30 à 18h
MARDI 16 : collecte de sang par l'Amicale des Donneurs de Sang du Jarnisy au centre Jules Romains de 14h à 19h
JEUDI 18 : belote des amicalistes ARPA au centre Jules Romains de 13h30 à 17h30

AOÛT

- JEUDI 1^{er} : loto-goûter** de l'ARPA au centre Jules Romains de 13h30 à 18h
DIMANCHE 4 : vide grenier organisé par l'association du Pâtural Joly dans le quartier Pâtural Joly de Moulinelle de 6h à 18h
JEUDI 15 : Fête de la grotte et son vide-grenier à Moulinelle
JEUDI 22 : belote des amicalistes ARPA au centre Jules Romains de 13h30 à 17h30
MARDI 27 : collecte de sang par l'Amicale des Donneurs de Sang du Jarnisy au centre Jules Romains de 14h à 19h

SEPTEMBRE

- JEUDI 5 : loto-goûter** de l'ARPA au centre Jules Romains de 13h30 à 18h
SAMEDI 7 : braderie du Secours Populaire Français, salle Jean Lurçat de 9h à 16h
DIMANCHE 8 : Transjarnysienne organisée par l'USJ Cyclotourisme et Randonnée pédestre, centre Jules Romains de 7h à 13h
DIMANCHE 8 : loto organisé par la Croix-Rouge Française, salle Jean Lurçat à 14h
JEUDI 12 : belote des amicalistes ARPA au centre Jules Romains de 13h30 à 17h30
DIMANCHE 15 : loto organisé par la Gaule Jarnysienne à la salle Jean Lurçat
JEUDI 26 : thé dansant de l'ARPA au centre Jules Romains de 14h30 à 18h30

OCTOBRE

- JEUDI 3 : loto-goûter** de l'ARPA au centre Jules Romains de 13h30 à 18h
DIMANCHE 6 : loto organisé par l'association Calinours à la salle Jean Lurçat
JEUDI 17 : belote des amicalistes ARPA au centre Jules Romains de 13h30 à 17h30
SAMEDI 26 : loto organisé par l'association MAHÉ à la salle Jean Lurçat

* Ces informations proviennent des associations elles-mêmes, soit extraites des « fiches associations » adressées annuellement par le service Sport/Loisirs, soit suite aux réservations de la salle Jean Lurçat auprès du service Accueil. La responsabilité de la Mairie n'est donc pas engagée en cas de manque, d'annulation, d'erreur ou de défaut de transmission des informations.

MAIRIE DE JARNY

Place Paul Mennegand ■ BP19 ■ 54801 Jarny cedex
Tél : 03 82 33 14 54
Contact : accueil@jarny.fr

JARNY MAG - n° 31 - Mai 2019 ■ Directeur de la publication : Jacky Zanardo
Suivi de réalisation : service communication, Ville de Jarny ■ Crédit photo : Ville de Jarny
Conception & réalisation : anagram - 54000 Imprimé par : Digit'Offset - Marly à 4 000 exemplaires sur papier recyclé

2 - AGENDA

de fin mai à fin octobre 2019

3 - ÉDITO DU MAIRE**4 - TRAVAUX-URBANISME**

Le point sur les travaux
Gestion des espaces verts
Fleurissement de la ville
Elaboration du PLUIH
La fibre optique à Jarny
Projet de construction de 42 logements
Recensement des cuves à hydrocarbures et liquides inflammables privées
Sécheresse de l'été 2015 : procédure pour obtenir la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

9 - DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Assemblées générales des quartiers : bilan
Conseil de Jeunes : nouveau plan d'actions
Accueil des nouveaux Jarnysiens
Budget Participatif 2019 : résultats du vote
Ateliers citoyens : votre avis compte !
Entretien avec Valérie Marinoni, Daniel Cieli et Jean-Paul Goffez

12 - SOLIDARITÉS

Signature de la charte Handicap
Groupe Femmes du 8 mars
À qui s'adresser en cas de litige ?

16 - ILS FONT JARNY

Entretien avec Denis Génot

17 - BILAN DE MANDAT

Rétrospective des investissements réalisés durant le mandat

21 - FINANCES

Budget 2019

23 - DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ca roule pour le vélo électrique !
Zoom sur des actions de notre Agenda 21 local
Récupérateurs d'eau de pluie
Lutte contre les corbeaux au square Toussaint
Fête de la Nature le 1^{er} septembre
Programme des animations proposées à la Maison de l'Environnement

26 - CULTURE

Les rendez-vous du service culturel de la mairie
Activités programmées à la médiathèque

29 - JEUNESSE-SPORT

25° Plein air de rock le 1^{er} juin
Centres aérés d'été
Osez le sport le 7 septembre

30 - ANIMATION

Fête foraine du 15 au 18 juin
Fête nationale le 13 juillet
Thé dansant des retraités le 20 octobre

31 - JUMELAGE-FRATERNITÉ

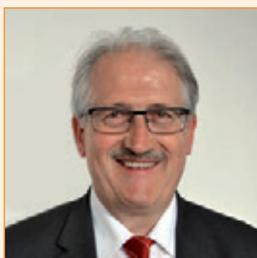
50^e anniversaire du jumelage avec Gröditz
Kiosque aux "400 coups de mains"

31 - ÉTAT CIVIL**32 - ÇA S'EST PASSÉ À JARNY**

Entretien avec Franck Stawikowski
540 convives au repas des retraités
1^{er} carnaval à l'Espace Rachel Foglia
Inauguration du club house Teddy Duhamel

34 - TRIBUNE LIBRE**36 - ÉVÈNEMENT À VENIR**

Exposition JARNY, VIVRE SA VILLE
du 14 au 16 juin 2019

**Jacky Zanardo**

Maire de Jarny
Président de la Communauté de Communes
Orne Lorraine Confluences

Notre bilan de mandat parle de lui-même

Nous avons veillé à trouver un bon équilibre entre la rigueur budgétaire et un programme d'investissement dynamique.

18 millions d'euros d'investissement ont été réalisés au cours des 5 dernières années. Quelques exemples :

- 4,2 millions d'euros pour la rénovation des voiries,
- 2,3 millions d'euros pour la rénovation du carreau de Mine de Droitaumont devenu Espace Rachel Foglia,
- 1,36 millions d'euros consacrés au budget participatif, avec l'obtention d'une reconnaissance nationale,
- 1,07 millions d'euros pour les écoles,
- 890 000 euros pour l'aménagement des abords du lycée,
- 750 000 euros pour les bâtiments sportifs,
- 650 000 euros pour la mise en accessibilité de la voirie et des bâtiments publics, depuis 2010,
- 475 000 euros pour une première phase de chantier pour le parc et le château de Moncel.

Nous avons aussi accompagné le service d'Incendie et de Secours de Meurthe-et-Moselle pour la réalisation d'une nouvelle caserne de pompiers et le syndicat des transports du Pays de Briey pour la création de navettes urbaines sur la ville.

Avec des travaux menés dans tous les domaines et dans tous les quartiers, nous avons atteint notre objectif initial : faire au mieux pour que les Jarnysiens se sentent bien dans leur ville et en soient fiers.

Notre gestion financière de la ville a permis de réaliser tous ces travaux. Ainsi, aujourd'hui, 439 euros par an et habitant sont investis pour équiper la commune contre 214 euros en moyenne pour les villes de même taille que Jarny.

Jarny est en bonne santé financière :

- aucune augmentation des taux des impôts communaux depuis 19 ans,
- une capacité de désendettement remarquable (4,5 ans) avec aucun emprunt souscrit depuis 2014,
- un très bon niveau d'épargne, soit un million d'euros en moyenne par an,
- 4,1 millions d'euros d'aides ont été cherchés et obtenus pour financer les investissements.

Ce bilan, tant au niveau de la gestion financière que des travaux, parle de lui-même.

Le point sur les travaux

Comme en 2018, plus de 3 millions d'euros de travaux seront réalisés à Jarny en 2019, dans un seul objectif : améliorer encore le cadre de vie !



Fin des travaux de l'avenue Wilson : un axe majeur de Jarny transformé

Débutés en novembre 2018 et achevés au mois d'avril 2019 (après une interruption due aux conditions météo), les travaux de l'avenue Wilson ont permis de faciliter le quotidien et de sécuriser la voie :

- la chaussée a été refaite et rétrécie pour optimiser la circulation tout en limitant la vitesse des automobilistes,
- les espaces de stationnement ont été redessinés et délimités par des bordures pour faciliter le quotidien des riverains,
- les trottoirs ont été entièrement rénovés et adaptés aux personnes à mobilité réduite, pour améliorer la circulation de tous les piétons.

Les enjeux environnementaux ont aussi été anticipés pour les décennies à venir : les branchements vétustes du réseau d'alimentation en eau potable ont été changés, des arbres ont été replantés tout le long de l'avenue et des pavés absorbants ont été posés pour gérer durablement les eaux pluviales.

Ces travaux d'un montant total de 208 000 € ont ainsi embelli une artère passante de la ville et amélioré sa traversée pour tous les Jarnysiens.

Fin de l'aménagement du parvis de la Poste : l'accès au service public facilité

Après avoir rénové le parking devant la gendarmerie en novembre 2018, le parvis de la Poste a été entièrement reconfiguré pour répondre à tous les besoins :

- pour faciliter et sécuriser la circulation des piétons, un cheminement spécifique a été créé puis un éclairage public et des barrières de sécurité ont été ajoutés,
- pour faciliter et sécuriser le passage des automobilistes, les places de stationnement ont été redessinées et leur nombre a augmenté,
- pour embellir ce lieu de passage important de Jarny et mieux gérer les eaux pluviales, les espaces verts ont été modifiés et des jardinières ont été installées.

Ces travaux d'un montant total de 70 000 € ont été finalisés au début du mois d'avril 2019.



Lancement des travaux rue Victor Hugo : le quartier de la gare continue d'évoluer

Fin 2018, une grande phase de concertation a permis de définir un plan d'actions pour le quartier de la gare, entièrement fondé sur les besoins et les idées des habitants. Sa mise en œuvre a commencé par le lancement d'un chantier d'ampleur qui va transformer 2 axes traversants du quartier :



- en janvier 2019, les branchements vétustes du réseau d'alimentation en eau potable ont été changés rue Victor Hugo. Avec cet investissement de 210 000 €, l'ensemble du réseau de défense incendie de Jarny est désormais renforcé,
- depuis mai, plusieurs aménagements sont réalisés dans cette rue pour réduire la vitesse (voirie de la rue rénovée en lien avec le Conseil Départemental) et améliorer le stationnement,
- en parallèle, les trottoirs et la chaussée de l'avenue Jean Jaurès seront rénovés. Un rond-point sera aussi créé du croisement avec la rue Victor Hugo, pour répondre au besoin de sécurisation de ce carrefour important,
- enfin, des arbres seront plantés rue V. Hugo et des suspensions florales seront ajoutées avenue J. Jaurès.

Ces travaux, d'un coût total estimé à 285 000 €, seront achevés à l'automne 2019.

Aménagements de quartiers : la sécurité reste prioritaire

Des dizaines d'aménagements de voirie ont été réalisés ces derniers mois : pose de balises rue Clément Humbert pour délimiter le stationnement, achat d'une dizaine de radars pédagogiques pour réduire durablement la vitesse dans les rues, changement des panneaux de signalisation dégradés pour la sécurité routière, réalisation de 3 campagnes de rebouchage des nids de poule sur l'ensemble de la ville (novembre 2018, janvier et mai 2019)...



Pour les écoles Jarnysiennes, en complément du système de vidéoprotection déjà mis en place pour les bâtiments publics, l'ensemble des clôtures a été remplacé : école maternelle Langevin Wallon (février 2019), groupe scolaire Pablo Picasso (février 2019), écoles maternelle et élémentaire Marcel Pagnol (avril 2019, suite au vote du Budget Participatif).

Entretien des divers équipements publics : des aménagements continus pour notre patrimoine

- Le Vieux Colombier a été rajeuni en janvier 2019, **grâce à 22 000 € de travaux** : rénovation des cloisons, changement des fenêtres de toit, changement du sol des grandes salles, peinture, remplacement de l'éclairage.
- L'éclairage du gymnase Baquet a été renouvelé en avril 2019 : l'ensemble des luminaires intérieurs ont été changés pour un **montant total de 26 000 €**.



Evolution de l'éclairage public à Droitaumont : une action durable et économe 60 000 € ont été investis pour progressivement remplacer les lampes au sodium par un éclairage à Led et ainsi réaliser d'importantes économies d'énergie. Ce projet d'envergure a commencé avec le quartier de Droitaumont : au mois de mars 2019, 82 candélabres ont été changés, rues Gabriel Péri, Jean Moulin et Pierre Brossolette.

Gestion des espaces verts : une exigence continue

En 2018, Jarny est devenue une des rares communes du département à remporter le label "3^e fleur".



Le jury régional avait salué la vision globale de l'environnement qui guide les actions de la Ville :

- des actions pour égayer le cadre de vie : fleurissement de chaque quartier avec une harmonie de couleurs et une mise en récit guidée par un thème (Alice au pays des merveilles en 2018), propreté de la ville...
- des actions au service de la nature : désherbage écologique, gestion des arbres, plantation d'espèces mellifères, plantation d'une prairie fleurie...
- des actions pour intégrer durablement les enjeux écologiques : gestion des eaux de pluie (création de 6 noues, travaux avenue Wilson...), végétalisation suite à chaque travaux de voirie, arrosage maîtrisé...
- des actions pour protéger notre identité locale : choix des espèces,

espaces verts évolutifs au fil des saisons, plantation adaptée à chaque lieu, protection des insectes...

- des actions pour la convivialité : concours des maisons fleuries, fête de la nature, animations à la maison de l'environnement...

Pour prolonger cette dynamique, dans les semaines à venir, Jarny sera fleurie sur le thème de la biodiversité, dans l'objectif de faire prendre conscience de la variété des êtres vivants qui nous entourent, les accepter et les protéger. Ainsi, de nombreux sites de la ville (mairie, square Toussaint, rue Mozart...) seront aménagés pour porter un message, valoriser des insectes et des espèces locales !

Fleurissement de la ville : Jarny évolue au fil des saisons

Depuis janvier, les agents des Services Techniques agissent pour verdier les quartiers et protéger l'environnement. Grâce à leur savoir-faire :



- 15 hectares de gazon, 62 zones fleuries et près de 200 jardinières et suspensions réparties sur Jarny, sont entretenus,
- au domaine de Moncel, la Ville dispose de plusieurs serres qui leur permettent de produire leurs propres fleurs. En 2019, plus de 15 000 plantes et 13 000 bulbes seront plantés et apporteront de belles couleurs à chaque quartier,
- des tulipes ont fleuri devant la mairie, au domaine de Moncel, rue des Ormes, aux ronds-points de l'avenue Wilson et de Labry,
- un cerisier à fleurs, un pommier à fleurs, un érable japonais, des arbustes et des jardinières ont égayer le parvis de la Poste suite aux récents travaux,
- des rosiers et un arbre mellifère ont été plantés au square Toussaint,
- un gazon a été semé entre les 2 stades rue Lionel Billas pour compléter le chemin pour les piétons qui avait été créé à l'automne 2018,
- un gazon a été semé le long du mur du cimetière récemment reconstruit, des petits bulbes de sous-bois ont été plantés pour embellir le secteur et un feuillage persistant a été ajouté au monument commémoratif des déportés.

Élaboration du Plan Local d'urbanisme Intercommunal valant programme local de l'Habitat (PLUIH)

La communauté de communes Orne Lorraine Confluences travaille actuellement sur l'élaboration du Plan Local d'urbanisme Intercommunal valant programme local de l'Habitat (PLUIH).

Le PLUIH est un document de planification de l'urbanisme au niveau intercommunal. Il couvre les 41 communes membres d'Orne Lorraine Confluences (OLC). Il est doublé d'un Programme Local de l'Habitat.

Il présente le diagnostic du territoire et expose les grandes orientations poursuivies en matière d'urbanisation, d'habitat, de paysage, d'espaces publics, de commerce, d'agriculture, de développement des zones d'activités, de tourisme, etc. Il définit également la destination des sols ainsi que les règles et servitudes qui s'y appliquent. Ces règles d'urbanisme seront les mêmes sur l'ensemble du territoire d'OLC. En revanche, les spécificités propres à certains secteurs seront prises en compte.

Les principales étapes d'élaboration du PLUIH :

- Diagnostic territorial : validé en 2017
- Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) : en cours d'élaboration pour une validation définitive fin 2019
- Travail sur le zonage : 2018 – début 2019
- Rédaction du règlement écrit : début 2019
- Enquête publique pour solliciter l'avis de la population et des personnes publiques associées : mi 2019
- Validation du PLUIH pour le rendre exécutoire : décembre 2019

Le diagnostic territorial et le Projet d'Aménagement et de Développement Durable sont consultables sur le site internet d'Orne Lorraine Confluences et en mairie de Jarny au service aménagement du territoire.

Un cahier de concertation relatif au PLUIH est également disponible en mairie de Jarny, au service aménagement du territoire, pour recueillir les observations, requêtes ou interrogations des habitants.

Une réunion publique a été organisée le 28 mars 2019 et une seconde sera organisée avant l'été 2019.

Le PLUIH identifiera des éléments patrimoniaux à valoriser ou à requalifier. Il s'agit de protéger les façades ou éléments de façades (comme les linteaux ou entourage de fenêtre en pierre par exemple) en remarquables et d'empêcher notamment leur démolition.

Dans ce cadre, la Ville de Jarny a mené un travail de recensement de ces éléments sur la commune. Les habitants sont invités à consulter cet inventaire, disponible au service aménagement du territoire de la mairie, afin de savoir si leur propriété est concernée et/ou de proposer qu'elle soit ajoutée à la liste actuelle.



La fibre optique à Jarny

Les travaux d'installation de la fibre optique sur la commune débiteront début août 2019 pour une durée d'un an. Cette opération se décline en différentes phases :

- **les études** permettent d'établir un plan du futur réseau et de vérifier les contraintes techniques. Durée : 3 à 4 mois ;
- **les travaux** : il s'agit du démarrage du chantier pendant lequel les sous-répartiteurs et les lignes optiques vont être installés afin de relier les foyers jarnysiens à la fibre. Durée : 6 à 10 mois ;
- **l'ouverture aux opérateurs** : c'est la dernière formalité avant la mise en service. Les opérateurs tels que les fournisseurs des offres Internet ADSL font connaître leur volonté de vouloir commercialiser des abonnements aux Jarnysiens. Durée : 3 mois.

Entre septembre et octobre 2020, les Jarnysiens pourront souscrire leur abonnement et profiter de la fibre optique.

Projet de construction de 42 logements par la société Batigère rue Claude Bernard



La société Batigère mène un projet de construction, à l'intersection des rues Claude Bernard et Henri Bezon.

Ce projet, d'une emprise totale de 6 445 m², concerne les parcelles cadastrées section AZ n° 603, 566 et 564. Le programme se compose de 42 logements répartis en 3 bâtiments de 8, 14 et 20 logements soit 12 T2 et 30 T3. L'ensemble des bâtiments sera composé d'un rez-de-chaussée et d'un étage. La moitié des logements sera accessible et adaptée aux personnes à mobilité réduite.



Chaque logement disposera d'un balcon et d'une terrasse et sera équipé d'un chauffage individuel au gaz. 54 places de stationnement aériennes ainsi qu'un local pour les 2 roues, vélos et poussettes seront créés.

Le permis de construire est en cours d'instruction. Les travaux devraient démarrer fin 2019 pour une mise à disposition en juin 2021.

ENQUÊTE

Recensement des cuves de stockage d'hydrocarbures et de liquides inflammables existantes chez les particuliers concernés par le périmètre de protection rapprochée du puits de Droitaumont.

Par arrêté préfectoral du 13 novembre 2015, le Préfet de Meurthe-et-Moselle a déclaré d'utilité publique, les périmètres de protection du puits de Droitaumont. Les périmètres de protection sont établis autour de ce captage d'eau destiné à la consommation humaine, afin de réduire les risques de pollution ponctuelle et accidentelle de la ressource et d'assurer sa préservation. Les propriétaires des parcelles situées dans le périmètre de protection rapprochée ont été destinataires en avril 2016 d'extraits de cet arrêté préfectoral qui détermine les règles devant y être respectées.

Il est demandé à ces personnes de déclarer en mairie, au service aménagement du territoire, avant le 01 septembre 2020, la présence de toute cuve de stockage d'hydrocarbures et de liquides inflammables existante sur leur terrain. **Il est également rappelé que ces installations de stockage de produits susceptibles de dégrader la qualité des eaux souterraines doivent être conformes à la réglementation en vigueur et être mises aux normes, le cas échéant, avant le 13 novembre 2020.**



Sécheresse de l'été 2015

La Ville de Jarny souhaite obtenir la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Après l'épisode de sécheresse de l'été 2015, la Ville de Jarny a adressé en préfecture une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Cette demande a été rejetée par arrêté interministériel du 22 novembre 2016.

Dans le cadre d'une démarche collective regroupant de nombreuses communes de Meurthe-et-Moselle, la Ville de Jarny a formé un recours gracieux contre l'arrêté susvisé, auprès de Monsieur le Ministre de l'intérieur. Ce recours gracieux a été rejeté en mai 2017.

La Ville a en conséquence sollicité auprès du tribunal administratif de Nancy l'annulation de l'arrêté interministériel de non-reconnaissance de catastrophe naturelle sécheresse. Cette demande a été rejetée à la date du 06 novembre 2018 par le tribunal administratif.

Ce jugement n'est pas satisfaisant pour les administrés. C'est pourquoi, la Ville de Jarny a décidé d'interjeter appel de cette décision.

La commune fait donc tout son possible pour que l'état de catastrophe naturelle soit reconnu par l'Etat. Elle ne manquera pas de tenir la population informée de l'avancement de cette procédure.

Les actualités de la démocratie participative



Assemblées Générales des quartiers 2019 : le bilan

Du 4 au 8 février, les Assemblées Générales ont eu lieu dans chaque quartier de la ville, afin de laisser la parole aux Jarnysiens et d'informer directement les habitants des projets prévus dans l'année à Jarny.

Ces réunions ont permis de nombreux échanges sur la gestion financière de la commune, les travaux passés et à venir, la gestion de l'eau qui deviendra publique en 2020 pour une meilleure maîtrise des coûts, le déploiement de la fibre optique, les réponses collectives à apporter aux incivilités, les compteurs Linky, la circulation des vélos...

Conseil de Jeunes - Son nouveau plan d'actions pour 2019

Au mois de janvier, le Conseil de Jeunes s'est réuni pour voter son programme d'actions de l'année. Quatre nouveaux jeunes élus se sont aussi portés volontaires pour rejoindre le CDJ et agir pour Jarny : bravo à Inès, Énoa, Charly et Nathaël pour leur engagement !

Ensemble, ils poursuivent activement leur travail. Le 10 avril, ils se sont ainsi rendus à Strasbourg, afin de visiter le Conseil de l'Europe, réfléchir au rôle du citoyen aujourd'hui et mieux comprendre les enjeux européens. En juin, ils ont décidé de consacrer leurs actions à la protection de l'environnement en organisant avec l'association JCJ Nature & Environnement une opération "Nettoyons la nature !".

Le CDJ compte sur toutes les bonnes volontés pour agir et vous donne rendez-vous le samedi 8 juin 2019 ! Pour connaître le programme détaillé, vous pouvez consulter le site internet ou la page Facebook de la mairie.



Accueil des nouveaux Jarnysiens, 2^e édition



Un déménagement étant un changement toujours difficile à appréhender, la Ville de Jarny a décidé d'organiser pour la 2^e année consécutive une matinée d'accueil dédiée aux nouveaux habitants.

Cette matinée conviviale aura lieu le samedi 5 octobre 2019 au château de Moncel et sera l'occasion de présenter la ville et son histoire, de rencontrer les élus municipaux et de donner les documents utiles au quotidien à Jarny.

Si vous souhaitez participer, n'hésitez pas à contacter le service Démocratie Participative qui vous donnera toutes les informations nécessaires :
demopart@jarny.fr • 03 82 33 14 54

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Budget Participatif 2019 - Les résultats du vote

Comme chaque année depuis 10 ans, le Budget Participatif a placé les citoyens au cœur des choix pour le futur de leur ville :

- en septembre, les Jarnysiens ont partagé plus de 280 idées pour encore mieux vivre dans leur quartier
- d'octobre à décembre, les services municipaux ont étudié chacune de ces idées et ont apporté une réponse à chaque participant
- en février, en votant, les habitants ont pu décider de la réalisation de 15 projets, pour un montant total de 282 715 € (ce qui en fait le 2^e Budget Participatif de France le plus généreux... derrière Paris !)

Ainsi, grâce à la mobilisation de 746 citoyens (plus de 9 % de la population), les projets suivants seront réalisés d'ici décembre 2019 :

TOUT JARNY : Compléter les jeux pour les jeunes à la Concordia (5 000 € - 165 votes)

DROITAUMONT : Réinstaller une tyrolienne sur l'aire de jeux de l'Espace Rachel Foglia (23 000 € - 252 votes) • Installer une aire de jeux à l'école Pablo Picasso (25 000 € - 228 votes) • Rénover la chaussée de la rue Neuve au niveau du croisement avec la rue Jean Moulin (32 720 € - 173 votes)

CENTRE-VILLE/GARE : Ajouter de nouveaux jeux au Square Toussaint (25 000 € - 223 votes) • Rénover les trottoirs devant les écoles Langevin Wallon (18 000 € - 177 votes) • Moderniser l'accueil-buvette du gymnase Auguste Delaune (6 330 € - 166 votes) • Rénover le trottoir de la rue J. Ferry entre l'avenue J. Jaurès et la rue A. France (12 990 € - 100 votes)

MOULINELLE : Aménager la cour de l'école Marcel Pagnol (8 000 € - 216 votes) • Refaire la clôture des écoles Marcel Pagnol (15 000 € - 168 votes) • Installer une balançoire à l'espace vert de la rue des Tilleuls (7 500 € - 163 votes) • Rénover la chaussée de la rue Mathieu de Dombasle (35 000 € - 107 votes)

LOTISSEMENTS : Installer une aire de jeux à l'école Yvonne Imbert (25 000 € - 197 votes) • Réinstaller des tables de pique-nique à l'espace vert de la rue Charles Péguy (4 500 € - 125 votes) • Rénover la voirie de la rue Albert 1^{er} entre les rues Mozart et de la Tuilerie (39 675 € - 102 votes)

La Municipalité remercie tous les habitants pour leur participation citoyenne et pour leurs nombreuses idées qui continueront à inspirer le travail des services dans les mois à venir !

Pour compléter cette démarche et savoir comment mieux adapter le Budget Participatif aux attentes des Jarnysiens dans les années à venir, un sondage a été créé. Il est disponible sur www.jarny.fr et à l'accueil de la Mairie jusqu'au 3 juin, afin de permettre à chacun de partager ses idées et son expérience du Budget Participatif 2019. L'objectif est de continuer à innover, pour le rendre plus utile possible aux citoyens et développer ensemble la démocratie participative à Jarny.

Ateliers citoyens - Votre avis compte !

Les divers temps de rencontre avec les élus (AG, comités de quartiers, visites de quartier...), permettent aux habitants d'exprimer leurs attentes et leurs besoins. Ces derniers ont été pris en compte pour concevoir le programme de travaux de l'année et réaliser divers aménagements dans les quartiers.

Ces échanges ont aussi fait apparaître une nécessité forte : se réunir pour réfléchir ensemble aux nouveaux grands enjeux qui dessineront le futur de Jarny. C'est pourquoi, il a été décidé d'organiser 3 "ateliers citoyens". Ouverts à tous les volontaires, les ateliers citoyens sont des groupes de réflexion, focalisés chacun sur un sujet différent, qui se réuniront plusieurs fois entre juin et novembre 2019. Ils ont 2 objectifs : permettre à chacun de donner son avis et inventer collectivement des solutions pour Jarny.

1. L'avenir de Moncel : La Ville a acquis le domaine de Moncel en 1980 ; comment continuer à l'aménager pour qu'il corresponde au mieux aux attentes des familles, des sportifs, des promeneurs ? Comment en faire un lieu toujours plus agréable, pour tous les Jarnysiens ?

-> Nous comptons sur votre présence le mardi 11 juin 2019 à 18h, au château de Moncel.

2. L'environnement : Dans un contexte de crise climatique et écologique, quelles actions mener pour aller plus loin dans la protection de l'environnement à Jarny ? Comment développer des modes de transports "doux", bénéfiques à tous (piétons, cyclistes, automobilistes, usagers des transports en commun...) ?

-> Nous comptons sur votre présence le mercredi 12 juin 2019 à 18h, au château de Moncel

3. Le vivre-ensemble et la sécurité : Dans un contexte de repli individualiste au détriment du collectif, comment agir pour créer plus de lien social et développer le vivre-ensemble ? Comment lutter contre les incivilités dans les quartiers et favoriser le civisme ?

-> Nous comptons sur votre présence le jeudi 13 juin 2019 à 18h, au château de Moncel.



Entraide et convivialité

Rencontre avec Valérie Marinoni, présidente de l'association Calinours ainsi que Jean-Paul Goffez et Daniel Cieli, référents du comité de quartier de Droitaumont à l'occasion de l'organisation du 9^e vide-grenier, le 19 mai dernier.

L'association Calinours est ancrée depuis quelques années dans le paysage jarnysien. Pouvez-vous cependant la présenter pour celles et ceux qui ne la connaîtraient pas encore ?

Valérie Marinoni : Calinours existe depuis plus d'une dizaine d'années. C'est une association qui a pour but de récolter des fonds dont l'intégralité est reversée à l'association Pablo Picasso qui permet aux écoles de Droitaumont d'organiser des sorties, des classes vertes, etc. Avec Audrey Maginot, notre vice-présidente et toute l'équipe, nous organisons pour cela tout au long de l'année des lotos, bourses aux jouets, tombola, stand pendant le Marché de Noël et le fameux vide-grenier de Droitaumont.

Justement, pouvez-vous nous expliquer pourquoi le Comité de quartier de Droitaumont est entré dans l'aventure ?

Daniel Cieli : Tout simplement parce que cet événement demande une grosse organisation en amont et en aval. Calinours n'ayant pas assez de bénévoles, nous avons uni nos forces.

Lorsque l'on se rend à un vide-grenier, le travail en amont est invisible.

Jean-Paul Goffez : Oui, alors qu'il est conséquent. Cela va du traçage des places, à la numérotation, la demande d'autorisations, la réservation des exposants...

Daniel Cieli : Sans oublier le jour J, la sécurité, les animations des jeux, la restauration en partenariat avec des pros... On ne s'ennuie jamais !

Cet évènement annuel rencontre un succès important.

Valérie Marinoni : Effectivement, avec une centaine d'exposants, notre vide-grenier figure en bonne place des agendas des amateurs de puces du département.

Daniel Cieli : Les exposants s'enregistrent d'année en année. Il est bien ancré dans le paysage du quartier. Plusieurs milliers de personnes défilent, vont et viennent.

Vous avez changé d'emplacement l'année dernière, comment cela s'est-il passé ?

Valérie Marinoni : Auparavant, nous l'organisons dans les rues du quartier. Donc il y a eu une petite appréhension à bouleverser une formule qui marchait bien ! Mais le changement a été bénéfique. Nous avons la chance depuis l'an dernier de pouvoir bénéficier de l'Espace Rachel Foglia dont la rénovation est vraiment magnifique. Ce site va encore être valorisé et il va contribuer à dynamiser la ville. Nous sommes très contents de pouvoir nous y installer.

Nous en profitons d'ailleurs pour remercier la commune pour le prêt des locaux et la mise à disposition de matériel par les services techniques : le barnum, les tables et les chaises...

Le vide-grenier de Droitaumont est devenu un évènement majeur dont les retombées sont bénéfiques pour vos deux associations.

Valérie Marinoni : Totalement ! Tout le monde s'y retrouve. Cela génère des bénéfices qui

reviennent aux écoles et dont vont bénéficier tous les enfants. Grâce à cet argent, additionné à celui de la coopérative et des parents, l'école peut faire partir les enfants des primaires en classe verte ainsi qu'organiser des sorties à la ferme, dans les musées... Sans les bénévoles et sans le comité de quartier, les enfants ne pourraient pas avoir accès à tout ça ! Et en plus ça crée des liens et des sourires. Que du positif.

Daniel Cieli : Oui, c'est un vrai évènement qui fait plaisir à tout le monde. Nous n'avons que de bons retours sur le quartier. Ces moments de rencontre et de convivialité, cela n'apporte que du bonheur en plus !

Un message à faire passer ?

Valérie Marinoni : Un appel au bénévolat même si heureusement que le jour J, il y a des gens qui viennent de partout pour nous aider. Sans eux, rien ne serait possible.

Jean-Paul Goffez : Comme le bénévolat cela n'est pas facile en ce moment, je passe une annonce : "recherche bénévoles, avec un retour sur investissement qu'ils ne regretteront pas !"

BESOIN DE BÉNÉVOLES TOUTE L'ANNÉE

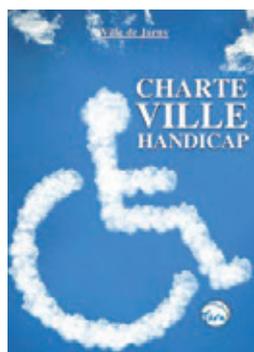
Vous souhaitez aider le comité de quartier et l'association Calinours ?
Contactez-les !

Association Calinours :
calinours54800@gmail.com
calinours (page Facebook)

Comité de quartier :
par la mairie
Tous les mardis matins : sur les chemins
de randonnée de 8h à 9h.



Daniel Cieli, Valérie Marinoni et Jean-Paul Goffez



Jarny s'engage pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap

Signature d'une nouvelle charte d'engagement (2019 – 2026)

Le handicap est un enjeu qui concerne l'ensemble de la société, des âges et des lieux de vie. Une ville qui met au cœur de ses préoccupations et de ses actions le bien-être de ses habitants ne peut pas ne pas prendre en compte ce sujet. L'attachement au principe d'égalité exige de devoir porter une politique forte et transversale en la matière. C'est pourquoi, depuis 2008, la Municipalité de Jarny a décidé de mettre en place une politique

dédiée au handicap, afin d'œuvrer, avec soin et solidarité, pour que chacun puisse trouver pleinement sa place dans la cité.

C'est aussi pour cette raison que la Municipalité a choisi de renouveler sa charte communale sur le handicap en janvier 2019, en proposant un plan d'actions complet jusqu'en 2026, visant une égalité et une inclusion encore plus grandes. Par cette charte d'engagements, il s'agit de

continuer à faire du vivre-ensemble, une priorité.

Cette nouvelle charte est l'aboutissement d'un long travail de bilan qui a impliqué élus, techniciens et citoyens. Grâce à cette réflexion collective, elle a été conçue comme un programme opérationnel d'une soixantaine d'actions, réparties chaque année, pour garantir l'égalité des droits et des chances.

1^{er} engagement : Rendre aussi accessibles que possible les espaces publics

- Continuer à agir quotidiennement pour un espace public inclusif et égalitaire par la réalisation de travaux d'accessibilité et le maintien d'une ligne budgétaire dédiée
- Continuer à rendre accessibles les animations municipales et favoriser la mixité des publics

2^e engagement : Offrir des services publics inclusifs et adaptables

- Garantir un accueil adapté aux différents publics
- Adapter l'information à l'ensemble des citoyens pour permettre un accès égalitaire aux services publics offerts par la Ville
- Soutenir et accompagner les associations agissant dans le domaine du handicap

3^e engagement : Œuvrer pour une école ouverte à tous et inclusive

- Permettre la scolarisation de tous les enfants grâce à l'accessibilité des bâtiments et à l'adaptation du cadre scolaire à tous les handicaps
- Soutenir et accompagner les projets pédagogiques en matière de handicap qui sont à l'initiative des écoles

4^e engagement : Offrir et favoriser des activités sportives accessibles et adaptées

- Poursuivre les travaux de mise en accessibilité des équipements sportifs afin de permettre le développement de nouvelles pratiques sportives et associatives
- Travailler sur la mixité dans les sports

- Poursuivre le soutien aux associations pour favoriser l'accès des personnes handicapées aux disciplines sportives

5^e engagement : Offrir et favoriser des activités de loisirs accessibles et adaptées

- Favoriser et accompagner le départ en vacances des personnes âgées et/ou handicapées par une prise en compte globale et continue du handicap
- Favoriser et accompagner le départ en vacances des jeunes

6^e engagement : Offrir et favoriser des activités culturelles accessibles et adaptées

- Permettre l'accueil de tous les publics et continuer à rendre accessible la médiathèque, l'école de musique et la programmation culturelle de la Ville
- Permettre à chacun de s'approprier les services publics culturels

7^e engagement : Coconstruire les actions publiques en faveur du handicap, en impliquant élus, techniciens et habitants

- Construire la politique handicap de manière participative
- Intégrer la thématique de l'accessibilité aux différents dispositifs de démocratie participative

8^e engagement : Travailler sur les représentations sociales pour contribuer au développement d'un cadre de vie toujours plus accueillant

- Sensibiliser la population au handicap
- Travailler sur les représentations sociales dans le milieu professionnel

Vous pouvez consulter la "charte commune handicap 2019-2026" sur le site internet de la ville.

Si vous souhaitez rejoindre la Commission Communale pour l'Accessibilité, contactez le service Démocratie Participative (demopart@jarny.fr, 03 82 33 14 54).



Témoignages de membres de la Commission Communale d'Accessibilité (CCA)

Françoise Larcher, présidente de l'Association des Tandémistes et Déficiants Visuels :

Depuis 2010, la commune de Jarny s'est dotée d'une CCA composée d'employés des services techniques, de la vie sociale, scolaire, associative et surtout de personnes handicapées, indispensables pour la compréhension des besoins de la population. Petit à petit, voiries et bâtiments ont été adaptés. L'ensemble des réflexions de tous les acteurs de la CCA a permis la réalisation de nombreux travaux en toute cohérence. C'est un travail qui doit perdurer !

Lionel Baldin, président de la section handisport de l'Union Sportive du Jarnisy :

Qui mieux qu'une personne en situation de handicap, pour parler et dire les choses, faire en sorte qu'elles changent ? Je resterai engagé auprès de la CCA, autant que possible, afin d'aider à l'amélioration des diverses "conditions de vie" des personnes en situation de handicap.

Guy Roquet, président du Comité d'entraide aux personnes handicapées du Bassin de Briey :

Mon souhait : que les personnes handicapées puissent être considérées comme des êtres recevant et transmettant des messages identiques au commun des mortels. Écoutons ce qu'ils ont à nous dire afin d'enrichir nos contacts humains. N'oublions jamais que, vieillissant, nous aussi deviendrons un jour des personnes souffrant de handicap.

Patrice et Fatima Haro, citoyens engagés :

La signature de cette charte est un encouragement ! Ne relâchons pas nos efforts après tant d'années de travail réalisé. Nous sommes une équipe ; restons unis pour mieux avancer et persévérer. Nous espérons que de nombreuses personnes seront présentes lors des futures réunions de la CCA.

Régine Laurent, vice-présidente de la Section Adultes Enfants Inadaptés Mentaux (AEIM) de Briey :

Maman d'Amélie, 33 ans, porteuse d'un handicap moteur-cérébral. Ma fille a besoin d'un fauteuil pour se déplacer. Je suis donc au fait de tous les problèmes d'accessibilité que peut rencontrer une personne handicapée physique ou mentale dans la vie courante. Mon rôle au sein de la CCA de Jarny consiste à signaler tous ces désagréments et réfléchir aux moyens d'y remédier.

Patrick Biguet, citoyen engagé :

Je suis parent d'un enfant handicapé et dans la dernière partie de ma carrière professionnelle, j'ai travaillé à l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) du bassin de Briey. Je suis à même d'aider dans une démarche d'intégration dans la commune par la connaissance des difficultés que ces personnes ont dans la vie de tous les jours dans notre société.

SI VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN DE VIOLENCE, CONTACTEZ :

- **VIOLENCES FEMMES INFO**
3919
Gratuit et anonyme
- **POLICE SECOURS**
17 ou 15
Urgences de nuit ou le week-end
- **CIDFF**
03 82 23 29 88
Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
Orientation adaptée, accompagnement de dépôt de plainte, soutien psychologique, aide juridique
- **HOPITAL MAILLOT (Val de Briey)**
03 82 47 50 00
- **COMMISSARIAT DE POLICE**
Conflans-en-Jarnisy : 03 82 47 14 30
Val de Briey : 03 82 47 12 30
- **CENTRE MEDICO SOCIAL**
Jarny : 03 82 33 04 98
Joeuf : 03 82 22 10 70
Assistantes sociales à votre écoute
- **CENTRE DE PLANIFICATION ET D'EDUCATION FAMILIALE**
03 82 47 50 74
Accompagnement et soutien psychologique
- **HÉBERGEMENT D'URGENCE (Association Alisés)**
03 82 46 50 60
ou 115 (en cas d'urgence)
- **CYBER HARCÈLEMENT**
0 800 200 200
Gratuit et anonyme
- **CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE**
03 82 33 10 10



“Stop aux violences faites aux femmes, stop au harcèlement !”

Les violences faites aux femmes sont hélas toujours une réalité en France, où, tous les 3 jours, une femme meurt sous les coups de son mari ou de son compagnon. Souvent les parents sont témoins et parfois victimes aussi.

La Ville de Jarny est partenaire du groupe FEMMES DU 8 MARS, créé à Joeuf en 2017. Celui-ci a pour objectif de mieux connaître les femmes du territoire et de les informer sur leurs droits face aux violences.

Contact : Groupe FEMMES DU 8 MARS • 06 87 24 53 35

Litiges et troubles du voisinage : à qui dois-je m'adresser ?

Bien sûr d'abord au fauteur de troubles pour tenter de trouver une solution amiable. Puis :

EN CAS DE LITIGE AVEC MON VOISIN :

absence d'entretien correct du jardin, droit de passage ou stationnement sur un chemin privé, droit de propriété, clôture en mitoyenneté, refoulement d'eaux usées dans mon habitation...

Ces litiges sont d'ordre privé, vous pouvez :

- vous renseigner auprès de votre assurance habitation si vous avez un contrat comprenant le recours ou la défense juridique,
- rencontrer gratuitement un conseiller juridique lors de permanences ayant lieu à Conflans-en-Jarnisy environ une fois par mois. Se renseigner pour les dates et horaires auprès du tribunal d'instance de du Val de Briey 03 82 47 56 00,
- solliciter gratuitement le conciliateur du tribunal d'instance pour les litiges inférieurs à 4000 euros. Coordonnées ci-dessous.

EN CAS DE LITIGE LIÉ À UNE LOCATION OU SUR UN BAIL :

absence de quittance, absence ou désaccord sur l'état des lieux, dysfonctionnement de radiateurs, isolation insuffisante du logement, défaut d'assurance, non-paiement des loyers, absence d'eau chaude, absence de double-vitrage, divergences sur l'entretien courant du logement, montant du loyer ou des charges...

Que vous soyez locataire ou propriétaire, vous trouverez les informations auprès :

- de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) 03 83 27 62 72. Des permanences sont organisées au Val de Briey,
- des associations de défense des consommateurs. Ex : la CLCV en mairie de Piennes 03 82 44 99 69, union départementale 03 83 32 98 62. meurthe-et-moselle@clcv.org
- du conciliateur du tribunal d'instance
- pour les problèmes d'humidité dans les logements, le locataire doit en priorité adresser à son propriétaire, une mise en demeure avec un délai pour réaliser les travaux (par courrier recommandé)

EN CAS DE TROUBLES DE VOISINAGE :

bruits répétitifs (musique forte ou aboiements par exemple), insultes, menaces...

Si votre voisin est locataire, vous devez contacter son bailleur. Ce dernier est responsable du comportement de son locataire qui doit user de la chose raisonnablement. Si vous avez le même propriétaire, il peut vous proposer une conciliation. A noter de nombreux bailleurs (notamment les bailleurs sociaux ICF, MMH, BATIGERE) exigent un écrit du plaignant (courrier, mail) afin d'éviter les dénonciations purement calomnieuses. En cas de bruits, notamment le soir ou la nuit, mais aussi la journée, contacter le 17. La police est compétente pour sanctionner les troubles anormaux de voisinage liés au comportement. Il en va de même en cas de menaces réelles d'atteinte aux biens ou à la personne.

Vous pouvez solliciter gratuitement le conciliateur du tribunal d'instance.

Conciliateur : M. Bernard Jannot uniquement sur rendez-vous, en mairie du Val de Briey • 03 82 47 16 03 • beatrice.goeuriot@valdebriey.fr

Je fais ma demande de logement social directement sur www.demande-logement-social.gouv.fr ou auprès des bailleurs :

- BATIGÈRE : 03 82 46 12 09 www.batigere.fr
- ICF HABITAT NORD-EST : 03 82 56 15 54 www.icfhabitat.fr/nord-est
- MEURTHE-ET-MOSELLE HABITAT : 03 82 20 39 00 www.mmhabitat.fr

La Mairie ne possède pas de service Logement. Les demandeurs doivent s'adresser aux bailleurs sociaux ou aux agences immobilières.

ILS FONT JARNY

35 ans d'engagement

Rencontre avec Denis Génot, président de l'Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Jarny et régulièrement décoré pour son engagement citoyen comme pompier volontaire depuis plus de trente ans au sein de notre commune.



Denis Génot et son épouse

Pouvez-vous nous présenter l'Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Jarny ?

Denis Génot : Elle existe depuis juin 1990. Je faisais partie de l'équipe dès sa création et j'en suis devenu le président en 1996. Elle accueille les jeunes de 13 à 14 ans et les accompagne jusqu'à 16-18 ans. L'objectif est de les préparer à devenir sapeurs-pompiers volontaires.

Comment arrive-t-on à atteindre cet objectif ?

Nous proposons un cycle de quatre années avec différentes évaluations annuelles et un brevet national à l'issue de la formation complétée.

Quel est le programme de cet accompagnement sur quatre ans ?

Nous demandons un engagement réel et régulier puisqu'il y a 3 h 30 de cours tous les samedis (matin ou après-midi) avec en plus, du sport chaque mercredi pendant 2 heures (de 16 h 30 à 18 h 30) dont une séance de piscine par mois. Cela, toute l'année et hors vacances scolaires.

Quel est le minimum requis pour s'engager dans cette formation ?

Pour le test d'entrée, un minimum est attendu sur le plan sportif et sur l'écrit. Sur le plan physique, il faut savoir nager 50 mètres, plonger du plot et sortir de l'eau sans échelle. Un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive est bien sûr demandé. Et à partir de l'année prochaine, il y aura un test de recrutement sur l'ensemble des associations du département, pour uniformiser les pratiques.

Depuis que l'association existe, combien de jeunes avez-vous formé ?

Plus de 600 jeunes sont passés au sein de l'association car nous avons un effectif d'environ 20 jeunes chaque année. Ceux qui valident leur brevet national poursuivent presque tous leur engagement citoyen chez les sapeurs-pompiers ensuite. Certains sont même devenus professionnels et ont intégré les pompiers de Paris ou de Marseille.

Cela demande donc un minimum de rigueur et de régularité ?

Oui, mais si les jeunes sont enthousiastes, cette rigueur s'installe de façon progressive. En plus des cours, ils participent chaque année à des manifestations sportives départementales (cross, épreuves athlétiques...). Ces compétitions amènent régulièrement des jeunes Jarnysiens vers des qualifications supérieures. Cette année, une cadette de 14 ans s'est qualifiée pour le cross national (Championnat de France) où elle s'est très bien défendue. Cela fait plusieurs années que des jeunes réussissent à se qualifier au championnat de France ; ce qui tend à démontrer que nos encadrants sportifs font très bien leur travail.

Qui s'occupe de ces jeunes tout au long de l'année ?

Nous sommes 7 animateurs sur Jarny ayant suivi une formation spécifique. Et nous avons aussi deux encadrants sportifs. Lorsque cela s'impose, nous faisons appel à des formateurs, par exemple pour les cours de secourisme.

Un conseil à donner aux futures recrues ?

Elles doivent comprendre que c'est un vrai engagement et que cela demande un investissement important. Mais cet investissement ne sera que du plus pour leur vie, que ces jeunes deviennent pompiers volontaires ou professionnels, ou qu'ils choisissent une autre voie.

Et vous, comment vous êtes-vous engagé ?

J'ai connu le monde des pompiers volontaires grâce à des amis en 1986. Je me souviens que d'emblée, le fait de venir en aide à la population, d'être disponible pour les autres m'a plu et était important pour moi. Je me suis alors engagé et j'y suis encore ! Et, en plus d'être président de l'association, je suis délégué départemental des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Meurthe-et-Moselle depuis 2006. J'anime la commission JSP, j'assure la coordination des responsables pédagogiques des associations de JSP et l'organisation des différentes manifestations et je suis les dossiers de tous les jeunes du département.

Un engagement reconnu puisque vous venez d'être décoré ?

Effectivement, j'ai eu pas mal de reconnaissance tout au long de mon parcours dont récemment la Médaille fédérale échelon or, de la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France. Cette distinction m'a été remise le 24 novembre 2018 par l'adjudant Gérald Vial, président de l'union départementale, en reconnaissance de mon dévouement, mon travail et des services rendus. Le 17 juin 2018, j'ai aussi reçu la médaille de bronze sapeur-pompier de Linkenheim-Hochstetten en Allemagne pour la coopération internationale de nos deux villes car nous sommes aussi jumelés avec leurs jeunes sapeurs-pompiers. En 2021, cela fera 35 ans que je serai chez les pompiers. Ce parcours, je le dois aussi à mon épouse en or qui m'a permis de le réaliser et que je remercie de tout cœur mais également à mes enfants.



les jeunes recrues et leurs encadrants

HOTEL DE VILLE

Rétrospective des investissements réalisés durant le mandat

Depuis 2014, 18 millions d'investissements ont été réalisés à Jarny pour rénover la voirie, moderniser les équipements sportifs, scolaires, de loisirs, créer de nouveaux équipements etc. 439 € par an et par Jarnysien sont investis pour équiper la commune contre 214 € en moyenne pour les villes de même taille que Jarny. Ces bons chiffres sont une prouesse en ces temps de pénuries des dotations de l'Etat. La Ville de Jarny veille en effet à trouver le bon équilibre entre la rigueur budgétaire et un programme d'investissement dynamique.

Le porte-monnaie des habitants est préservé puisque les taux des impôts communaux n'ont pas augmenté depuis 2001 ! De plus, aucun emprunt n'a été souscrit depuis 2014. Actuellement, notre capacité de désendettement ne s'étale que sur 4 ans et demi ; ce qui est remarquable car être sous le seuil de 7 ans témoigne d'une très bonne capacité à rembourser sa dette. Le niveau d'épargne est très bon : 1 million d'euros par an de 2014 à 2019. L'autofinancement (capacité à financer les investissements) permet d'assumer une grande partie des investissements. A cela s'ajoutent des financements extérieurs, soit 4 107 000 € dont les subventions obtenues pour financer les projets municipaux. Pour résumer, la Ville économise pour investir !

Ainsi, sa bonne santé financière a permis de réaliser de nombreux investissements dont certains d'envergure, comme la réhabilitation de l'ancien carreau mine de Droitaumont en un nouvel espace socio-culturel. Le panorama dressé dans les pages suivantes n'est pas exhaustif mais il est représentatif de l'ampleur des travaux menés dans tous les domaines et dans tous les quartiers afin que les Jarnysiens se sentent bien dans leur ville et en soient fiers.

BILAN DE MANDAT

CENTRE-GARE :

trottoirs : rues de l'Abbé Vouaux, Curie, de la Commune de Paris, Mozart, Paul Déroulède, Simon Macherez, avenue Wilson et Jean Jaurès, impasse du Commerce

chaussées : impasse Jeanne d'Arc, rue Victor Hugo, réfection du rond-point rue Gambetta

trottoirs et chaussée : avenue Wilson

parkings : parvis de la Poste, rue des Marcaires

DROITAUMONT :

trottoirs : rues du Bois du Four (côté pair et impair), Gabriel Péri, Jean Rostand, des Ecoles

chaussée : route vers Friaucelle

trottoirs et chaussées : rues Sully et de Rome

accotements : rues Sully et Emile Bouchotte

LOTISSEMENTS :

trottoirs : rues Voltaire, Majorelle, Montesquieu, Albert 1^{er}, Louis Armand, Charles Péguy, Massenet, Claude Debussy, Erckmann Chatrian, places Leclerc et De Lattre de Tassigny

chaussée : rue Emile Zola

trottoirs et chaussées : rues Romain Rolland, Charles Gounod, Emile Gallet et Henri Bezon



VOIRIE

4 200 000 € pour la rénovation des voiries

MOULINELLE :

trottoirs : rues de Lorraine, du Champ Tortu, Simon Macherez, des Tilleuls, route de Tichémont

chaussées : ZAC Prouvé, route de Giraumont

trottoirs et chaussée : rue des Ormes (dont stationnements et arrêt de bus)

À VENIR : réhabilitation de la rue Jean Jaurès (Gare) • rénovation des rues du vieux Jarny (Centre) • requalification de la rue Neuve (Droitaumont) • rénovation de la rue Voltaire (Lotissements)



GRANDS AMÉNAGEMENTS

3 665 000 € investis dans 3 projets d'envergure

À VENIR : poursuite de la rénovation du château de Moncel • réhabilitation du carreau de mine de Jarny pour y accueillir une maison de santé • construction de 42 logements par Batigère rue Claude Bernard et de 10 logements par Logiest rue Paul Déroulède.

- rénovation du carreau de mine de Droitaumont devenu l'espace socio-culturel Rachel Foglia : **2 300 000 €**
- aménagement des abords du lycée suite à sa reconstruction (travaux de voirie rues de la Tuilerie et du 8 mai 1945, création d'un parking et d'emplacements de bus) : **890 000 €**
- rénovation du château de Moncel (entretien du parc, rénovation des chemins, pose de fenêtres et persiennes, rénovation de la toiture...) : **475 000 €**

De plus, la Ville est un facilitateur auprès de ses partenaires publics et privés pour favoriser l'émergence de leurs projets comme le Service Départemental d'Incendie et de Secours (construction d'un centre secours rue Henri Bezon), le SIRTOM (construction d'une déchetterie sur la zone industrielle de Jarny-Giraumont), le syndicat de transport ST2B (instauration d'une navette entre Droitaumont et la zone commerciale de Conflans-en-Jarnisy), Le Bras Frères (extension et développement de l'entreprise dans le quartier Gare), les bailleurs sociaux Logiest et Batigère pour la future construction de logements.

CADRE DE VIE



À VENIR : dans le cadre du budget participatif 2019 : réinstallation d'une tyrolienne sur l'aire de jeux de l'Espace Rachel Foglia et de tables de pique-nique à l'espace vert de la rue Charles Péguy • installation d'aires de jeux dans les écoles Pablo Picasso et Yvonne Imbert • ajout de nouveaux jeux au square Toussaint et d'une balançoire à l'espace vert de la rue des Tilleuls

- extension de la vidéo-protection et dépassement des objectifs initiaux (avec des installations dans les city-stade, tribunes sportives etc.)
- dispositif complété par des alarmes anti-intrusion dans les bâtiments municipaux
- renforcement de la défense contre les incendies dans tous les quartiers (réseau d'eau conforme aux exigences du Service Départemental d'Incendie et de Secours)
- aménagements de sécurité : marquages au sol et panneaux dans tous les quartiers de la ville, poursuite des aménagements de zones 30, pose de balises et chicanes pour réduire la vitesse ainsi que mise en place de ralentisseurs aux abords des écoles et dans les zones dangereuses, installation de barrières de ville et de potelets devant les écoles Langevin Wallon et à l'intersection des rues Albert 1^{er} et Charles Gounod.

À VENIR : extension de la vidéo-protection pour sécuriser de nouveaux sites

ÉCOLES

1 070 000 € de travaux dans les écoles
et 100 000 € investis dans leur informatisation



À VENIR : réfection de la façade et mise en peinture de l'école primaire Langevin Wallon • réparation de la toiture école maternelle Yvonne Imbert • travaux de peinture intérieure et d'éclairage à l'école primaire Saint-Exupéry • aménagements dans le cadre du budget participatif 2019 : pose de jeux et de bancs dans la cour de l'école élémentaire Marcel Pagnol et rénovation de la clôture

- création d'un chemin piétonnier entre Jarny et Doncourt-lès-Conflans pour relier les deux communes (27 500 €, l'autre moitié étant prise en charge par la commune de Doncourt)
- aménagement de 2 itinéraires cyclables conseillés de 5,5 et 3,5 km, à l'écart des axes routiers les plus fréquentés (pictogrammes au sol, panneaux directionnels) : 31 000 €
- nouvelles structures de jeux : cour de l'école maternelle Langevin Wallon, espaces verts aux abords de l'Aquapôle, rue Jacques Duclos, près de la chapelle de Droitaumont, rue des Tilleuls, parcours sportif pour adultes dans le parc de Moncel : 134 000 €
- aménagement de 6 noues d'infiltration (fossés végétalisés), rue Gabriel Péri, rue des Ecoles, place Leclerc, rue Montesquieu et 2 aux abords du lycée Jean Zay : 196 000 €
- remplacement de 82 mâts d'éclairage public par des luminaires à LED pour des économies d'énergie et le renforcement de l'éclairage rues Gabriel Péri, Pierre Brossolette et Jean Moulin : 57 000 €



- travaux dans les écoles dont certains menés dans le cadre du budget participatif : école maternelle Danielle Casanova au quartier Gare (aménagement d'une cour), écoles Marcel Pagnol à Moulinelle (réfection des deux cours, création d'un préau, remplacement des gouttières, nouvelle salle de sieste), écoles Langevin Wallon au Centre (travaux d'étanchéité des toitures, remise en peinture, faux plafonds, rénovation de la toiture de l'école élémentaire et pose de jeux dans la cour de l'école maternelle), école Saint-Exupéry dans les Lotissements (remplacement des 200 fenêtres, pose de portes, volets, rideaux et stores), école Pablo Picasso à Droitaumont (rénovation des sanitaires, aménagement d'un préau, accès et éclairage du parking)
- création d'un chemin piétonnier pour les enfants rue Lionel Billas, pose de clôtures dans les écoles Marcel Pagnol, Langevin Wallon et Pablo Picasso etc.
- informatisation des écoles : rénovation du parc informatique, acquisition de 10 tablettes pour chaque école primaire ainsi que de tableaux blancs interactifs



HANDICAP ACCESSIBILITÉ

650 000 € (depuis 2010)
consacrés à la mise en accessibilité
des voiries et bâtiments publics

- création de sanitaires et rampes d'accès pour personnes à mobilité réduite dans les salles de quartier, bâtiments sportifs (pose de portes d'entrée spécifiques), scolaires, associatifs et de loisirs (MJC, château de Moncel)
- mise en accessibilité de cheminements (parc de Moncel)
- aménagement d'abaissés de trottoirs et de places de parking réservées

- gymnases Auguste Delaune (réfection du sol, du grillage et de la toiture du club house)
- gymnase Maurice Baquet (remplacement des menuiseries)
- stade Gnemmi (remise en peinture des vestiaires)
- stade Génot (remise en peinture des vestiaires, installation de tribunes amovibles, création d'un club-house)
- terrains de tennis (rénovation complète du sol, de l'éclairage, aménagement d'un parking)
- 135 000 € consacrés à la modernisation de l'école de musique municipale : rénovation des sanitaires, aménagements acoustiques ainsi que d'une salle de percussions, réfection de toutes les pièces, changement de fenêtres



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS

750 000 € de travaux
dans les bâtiments sportifs

A VENIR : rénovation de la façade et de la toiture de la tribune du stade Gnemmi • réparation de la tribune du stade Génot et de la pelouse synthétique à l'entrée du terrain • dans le cadre du budget participatif 2019, modernisation de l'accueil-buvette du gymnase Delaune

BUDGET PARTICIPATIF

1 361 000 € pour le budget participatif qui donne aux habitants la possibilité de décider de l'affectation d'une partie du budget municipal

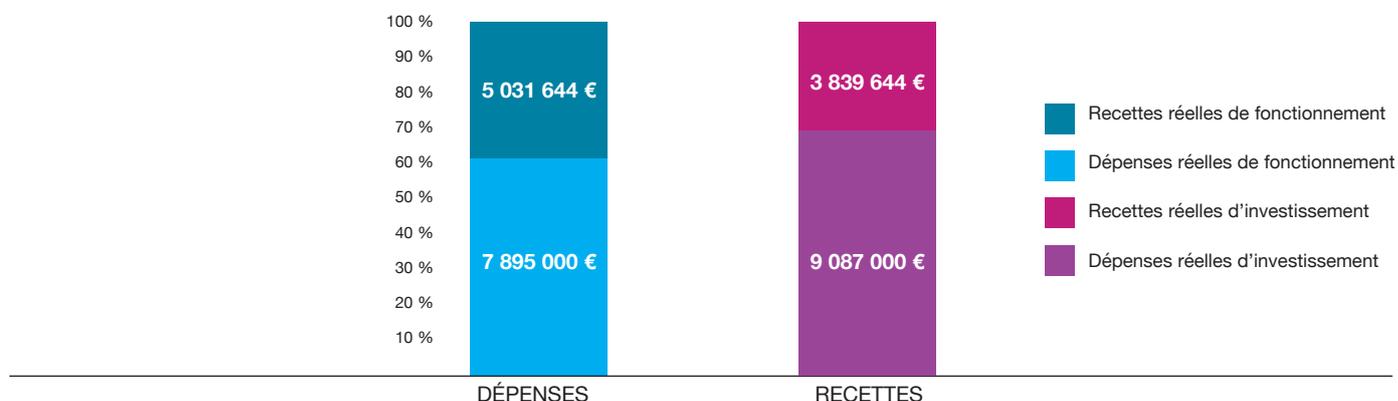


A VENIR : dans le cadre du budget participatif 2019 : rénovation de la chaussée de la rue Neuve (au croisement avec la rue Jean Moulin) • des trottoirs devant les écoles Langevin Wallon • de la rue Jules Ferry (entre l'avenue Jean Jaurès et la rue Anatole France) • requalification de la route rue Mathieu de Dombasle • rénovation de la chaussée et des trottoirs de la rue Albert 1^{er} (entre les rues Mozart et Tuilerie).

- travaux de voirie (réfection de la route de Giraumont - budget participatif 2017)
- travaux de sécurité (sécurisation de la rue du Bois du Four - budget participatif 2016)
- projet pour l'environnement (construction d'une noue contre les inondations place Leclerc - budget participatif 2017)
- projet pour la jeunesse (création d'aires de jeux - budgets participatifs 2018 et 2019)
- projet pour l'école (pose d'un préau dans les écoles maternelle Marcel Pagnol en 2015 et Pablo Picasso en 2018)
- projet pour le sport (installation de tribunes au gymnase Delaune - budget participatif 2018)

2019, un budget volontariste : une bonne gestion financière qui permet d'investir !

BUDGET PRINCIPAL 2019



18 millions d'euros d'investissement en 5 ans sans augmentation du taux des impôts communaux

Depuis 2013, les collectivités ont vu leurs ressources diminuer. Pour la Ville de Jarny, il s'agit d'une perte cumulée de 1,4 millions d'euros. Cette perte de ressource a eu et aura des dommages financiers importants.

De plus, le dégrèvement de 80 % de la taxe d'habitation souhaité par le gouvernement actuel ajouté à la suppression de la taxe professionnelle placent la Ville dans un véritable étau financier. Avec moins de carburant budgétaire et un copilote - l'Etat - qui cherche de plus en plus à prendre le volant du véhicule "collectivités", un pilotage budgétaire rigoureux et sérieux est plus que jamais essentiel.

Dans cette période d'instabilité budgétaire, qui dure depuis 2008, la Ville de Jarny a dû faire des choix budgétaires forts. A la différence de nombreuses collectivités qui ont décidé de baisser leurs dépenses

d'investissement, elle a, au contraire, maintenu le cap : environ **18 millions d'euros ont été investis au profit des équipements et services de 2014 à 2019**. En outre, le budget participatif a été augmenté de 50 000 € pour l'année 2019. Enfin, en matière de fiscalité, **les taux des impôts communaux n'ont pas été augmentés depuis 19 ans**. De plus, les abattements pour charges de familles ont été revus à la hausse en 2017.

La Ville de Jarny a également fait le choix de la prudence budgétaire, sans amoindrir pour autant le niveau de service de ses équipements et de ses services. Les bâtiments scolaires et sportifs sont rénovés, de même que les bâtiments communaux à vocation culturelle ou de loisirs comme la médiathèque, l'école de musique ou le château de Moncel.

Les décisions budgétaires 2019 : un programme d'investissements de 4,5 millions d'euros

Pour 2019, l'accent a été mis sur :

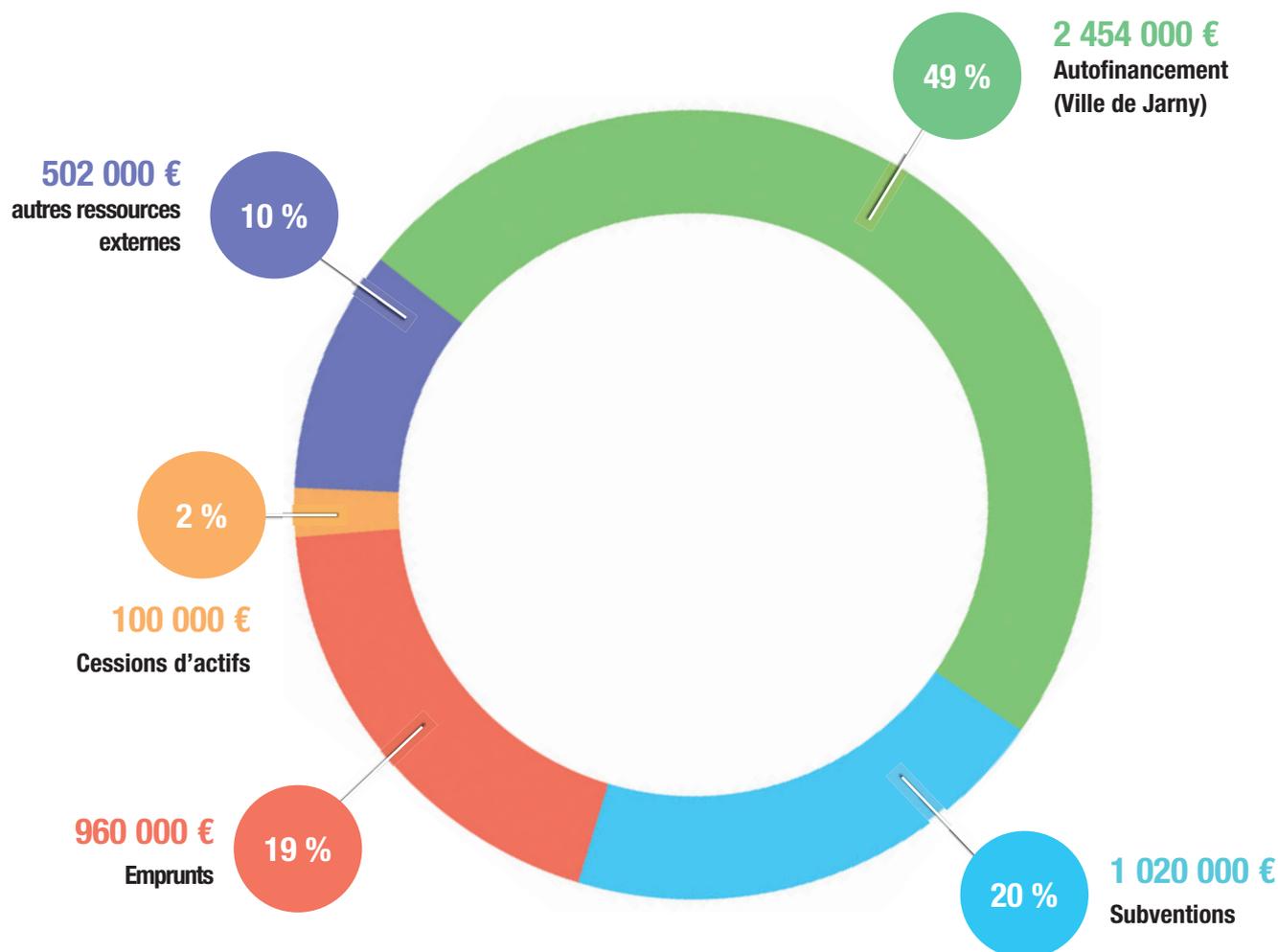
- la finalisation de la rénovation des bâtiments scolaires et sportifs,
- les programmes de travaux de voirie et en lien avec le budget participatif,
- la création de nouvelles opérations comme la maison de santé ou l'aménagement d'un bâtiment pour accueillir les services techniques.

Le programme d'investissement atteint 4,5 millions d'euros (hors opérations de dettes), soit 530 € par habitant pour l'année 2019. Les principales dépenses d'investissement de la Ville de Jarny concernent les nouveaux projets, la voirie et les réseaux, les bâtiments et équipements ainsi que le budget participatif 2019.

Ce vaste programme d'investissements est autofinancé ; ce qui est remarquable en période de baisse de dotations de l'Etat. En effet, l'autofinancement est une des principales sources de financement des dépenses d'équipement.

De plus, des financements externes comme les subventions versées par les partenaires financiers sont mobilisés, avec plus d'un million d'euros de subventions. Enfin, il sera possible de recourir à l'emprunt, au vu de l'excellente capacité de désendettement de la commune, qui est inférieure à 5 ans.

STRUCTURE DE FINANCEMENTS DES INVESTISSEMENTS 2019



Un pilotage budgétaire fiable et stable

La Ville de Jarny a ainsi opéré des choix forts dans un contexte de contrainte financière, grâce à un pilotage budgétaire sérieux et rigoureux qui permet de soutenir un plan d'investissements et d'équipements ambitieux.

Le budget de la Ville de Jarny est stable. La Ville maintient le cap. En effet, de 2014 à 2019, l'épargne nette, soit le montant disponible qu'elle peut dégager pour autofinancer ses investissements, a atteint en moyenne 1 million d'euros.

ÉVOLUTION DU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE JARNY

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Dépenses de fonctionnement	7 319 787 €	7 148 441 €	6 863 407 €	7 320 147 €	7 639 071 €	7 895 000 €
Recettes de fonctionnement	9 337 347 €	8 805 763 €	8 306 125 €	8 809 881 €	9 237 829 €	9 087 000 €
Dépenses d'investissement	2 594 861 €	1 410 521 €	1 713 117 €	4 877 803 €	2 733 709 €	4 965 138 €
Recettes d'investissement	1 924 695 €	2 403 797 €	2 231 446 €	1 392 361 €	1 492 756 €	3 839 645 €

DÉVELOPPEMENT DURABLE



Ça roule pour le vélo électrique !

Le Syndicat mixte des transports du bassin de Briey (ST2B) va lancer un nouveau service de location de longue durée de vélos à assistance électrique (VAE). 50 vélos seront ainsi proposés à la location pendant 3, 6 ou 12 mois, renouvelables sur 12 mois maximum.

Disposant d'une autonomie d'environ 80 km, robustes et relativement puissants, tous les vélos sont équipés d'un panier, de pneus tout-chemin anti-crevaison, d'un double antivol et d'un marquage antivol.

Les tarifs de location sont ainsi fixés :

- 3 mois : 90 € (30 € par mois)
- 6 mois : 150 € (25 € par mois)
- 1 an : 240 € (20 € par mois)

En outre, une caution de 600 € sera demandée.

Une tarification solidaire au profit des bénéficiaires des minimas sociaux et des étudiants sera également mise en place.

Si les demandes de location seront instruites par le ST2B, le service (relations avec les usagers, gestion du parc de vélos) sera quant à lui géré par l'association SOLAN. Les vélos pourront être retirés les mercredis et samedis matin à la base de loisirs SOLAN de Moineville où une maison du vélo est en cours de création. Un service de livraison à domicile des VAE sera également proposé dans les prochains mois, via le transport à la demande du réseau Le Fil.

En plus de ce service de location, le ST2B a instauré une prime à l'acquisition de VAE neufs, aux conditions suivantes :

- taux d'intervention : 30 % du prix toutes taxes comprises du VAE, dans la limite de 300 € par vélo,
- bénéficiaires : personnes physiques de plus de 18 ans ayant leur résidence principale sur le territoire du ST2B - deux demandes maximum par ménage, non renouvelables,

Concernant les modalités d'obtention, le demandeur doit d'abord transmettre au ST2B :

- une demande écrite datée et signée,
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (téléphone, eau, électricité),
- un devis présentant le type de vélo souhaité et son coût.

Puis le ST2B envoie un accusé de réception de la demande, précise les conditions d'obtention de l'aide, indique si l'enveloppe annuelle n'est pas totalement consommée, réserve une somme de 300 euros pour le particulier en lui donnant un mois pour produire :

- une facture détaillée (nom et marque du vélo) et acquittée au nom du demandeur,
- une copie du certificat d'homologation du VAE fourni par le revendeur,
- un RIB,
- une attestation sur l'honneur (modèle fourni par le ST2B) signée par le demandeur, engageant ce dernier à ne pas revendre le VAE avant 3 ans. En cas de non-respect de cet engagement, il devra reverser intégralement le montant de la subvention attribuée par le ST2B.

Les demandes sont traitées dans la limite des crédits annuels alloués au dispositif (soit 10 000 €) et par ordre d'arrivée ; le cachet de la poste faisant foi.

Pour plus d'informations ou pour réserver une location, contacter le ST2B : 03 82 22 94 90

Zoom sur des actions de notre Agenda 21 local

Suite à un appel à projet lancé par l'Etat, le Pays du bassin de Briey a été labellisé "Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte" (TEPCV) par le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer. À ce titre, La Ville de Jarny avec son Agenda 21 local, en partenariat avec le Pays, a obtenu une aide financière sur un programme d'actions pour la préservation de la biodiversité et l'appropriation collective de l'environnement.

Implantation de ruches et de plantes mellifères :

À l'initiative du service Espaces verts, la Ville a décidé d'installer plusieurs ruches au carreau de mine de Droitaumont dans un écrin de verdure autour du thème de la biodiversité et des abeilles. Cet espace a été enrichi par l'implantation d'une prairie fleurie mellifère.

Une équipe de bénévoles du service Espaces verts a donc suivi une formation au rucher école de la Maison de l'Environnement pour être formée à l'entretien des ruches et des abeilles.

L'objectif est de pouvoir récolter du miel et de sensibiliser la population. Des présentations pédagogiques seront également dispensées aux enfants, notamment lors de la récolte du miel.

Rappelons que les abeilles jouent un rôle essentiel. Ce sont elles qui permettent aux plantes et aux arbres fruitiers de se reproduire.

Inauguration prévue en septembre

Coût : 12 600 € TTC

Subvention Etat / TEPCV à 80% : 10 080 €



Création d'un verger conservatoire et pédagogique :

Un verger communal pédagogique a été créé en face de la zone humide du Petit Etang. Il s'agit de la plantation de 35 arbres fruitiers de variétés locales (pommier, poirier, cerisier, prunier, abricotier, pêcher, cognassier et néflier).

Le site de 5 000 m² sera agrémenté de mobilier en bois et de bornes pédagogiques interactives (avec QR codes ou Flashcodes) pour tout savoir sur les arbres fruitiers (descriptif du fruit, origine, taille de l'arbre, utilisation, récolte...).

Ainsi, ce lieu à proximité de la zone humide du Petit Etang offrira aux Jarnysiens, à l'entrée de la ville, un lieu unique en son genre pour apprendre et observer la nature.

Inauguration prévue en juin

Coût : 22 330 € TTC

Subvention Etat / TEPCV à 80% : 17 864 €



Lutte contre les corbeaux au square Toussaint

La présence de corbeaux (essentiellement des corbeaux freux, espèce classée "nuisible") au square Toussaint engendre de nombreuses nuisances (bruit causé par les croassements, déjections...).

Afin d'assurer plus de tranquillité aux riverains du square, la Ville procède à des actions ciblées : l'enlèvement de 87 nids, des effarouchements visuels (par le biais de ballons et cerf-volant effaroucheurs), des effarouchements sonores tous les jours de 19h à 21h (toutes les 20 minutes). La Ville va continuer de s'engager dans une campagne de lutte globale (dans le strict respect du cadre réglementaire) avec pour objectif de réduire les populations de corvidés, pour en maintenir un nombre acceptable.

Opération : Récupérateurs d'eau de pluie

Comme chaque année, la Ville de Jarny vous propose des récupérateurs d'eau de pluie pour le jardinage :

Kit complet : récupérateur d'eau de pluie de 500L pour 25 €.

Réservation et renseignements :

Service Développement Durable

Tél : 03 82 33 14 54

Mail : environnement@jarny.fr



Fête de la Nature 2019



Le Domaine de Moncel va accueillir le dimanche 1^{er} septembre, sa 17^e Fête de la Nature. Cette manifestation mettra à l'honneur l'agriculture paysanne et les circuits courts (Envie de manger plus frais, de consommer local... du producteur au consommateur !)

Sur une dizaine d'hectares, ce seront plus de 80 exposants (marché Bio, commerce équitable, terroir, artisanat, produits et matériaux naturels), des associations spécialisées (naturalistes, chasseurs, randonneurs, jardiniers, pêcheurs, apiculteurs...), de nombreux animaux, spectacles et des animations pour les enfants (promenade en poneys, calèche-taxi, château-toboggan gonflable, tir à l'arc...).

Toutes les animations et activités proposées sont gratuites et ouvertes à tous !

NOUVEAUTÉS 2019 :

- Manège-théâtre écologique à propulsion parentale
- Spectacle déambulatoire
- Ateliers "La Ferme se déplace". Venez nombreux pour découvrir et essayer de fabriquer votre pain, fromage, beurre, jus de pomme... !

Entrée libre de 9h00 à 19h00
Restauration rapide sur place

Navette en bus disponible à partir de 11h00.
Départ toutes les ½ heures :
11h00 : Grotte de Moulinelle
11h05 : Gare
11h10 : Bricomarché
11h15 : Mairie

Vaste parking gratuit sur place
Renseignements : 03 82 33 14 54

MAISON DE L'ENVIRONNEMENT

Programme des animations tout public proposées au château de Moncel en partenariat avec le CPIE de Meuse et le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle.
Animations gratuites - Sur inscription au 03 82 33 14 54

Dimanche 23 juin : sortie libellules de 10h à 12h, au Marais de Droitaumont

Dimanche 7 juillet : Après-midi dédié au vélo et à la nature, de 15h à 21h, à l'Aquapôle et au Marais de Droitaumont.

Cet après-midi festif mettra en avant le vélo sous toutes ses formes :

- des animations gratuites au parking de l'Aquapôle : atelier de réparation avec l'association Dynamo de Nancy, découverte de vélos insolites, exposition créative "Carnet de voyage à vélo" pour découvrir le Parc naturel régional de Lorraine, démonstration de vélo à assistance électrique
- des balades à vélo pour découvrir le Marais de Droitaumont
- un spectacle en fin de journée au Marais de Droitaumont

Samedi 14 septembre : balade sensorielle avec un naturaliste, de 20h à 22h, à la Maison de l'Environnement et au Marais de Droitaumont

Samedi 21 septembre : randonnée nocturne, de 19h à 22h au Marais de Droitaumont

Samedi 12 octobre : atelier pratique pour apprendre à préparer soi-même des produits d'entretien écologiques, de 14h à 17h, à la Maison de l'Environnement

Samedi 12 octobre : randonnée nocturne, de 19h à 22h au Marais de Droitaumont

Samedi 9 novembre : chantier participatif pour restaurer la mare des Rouaux, de 14h à 17h à la Maison de l'Environnement

Samedi 30 novembre : atelier pour apprendre à réaliser soi-même des cosmétiques naturels, de 14h à 17h à la Maison de l'Environnement

Les rendez-vous du service culturel de la mairie

Fête de la musique avec un concert du duo "Les Michels"



Dimanche 23 juin 2019 à 15h / Espace Gérard Philipe / Gratuit sur réservation au 03 82 20 67 24

Les Michels revisitent avec élégance et humour le répertoire du patrimoine culturel francophone.

Transgénérationnel, ce répertoire permet aux plus grands comme aux plus petits de passer un bon moment en chantant ensemble. En 1^{ère} partie, collégiens, élèves de l'école de musique et Chœur de Labry interprètent des chansons choisies dans le répertoire des artistes invités pendant les 10 ans du festival "Les Lauréats de la Nouvelle Chanson".

Journées du Patrimoine à Jarny les 14 & 15 septembre 2019 2 visites guidées & 2 concerts



**Samedi 14 septembre 2019 / Domaine de Moncel
Entrée libre**

Visite guidée par Pierre Gossot à 14h

Le domaine de Moncel est un patrimoine architectural et naturel remarquable avec ses doubles colonnes à l'entrée du château, ses balustrades en pierre et ses statues mais aussi son parc classé "Jardin de France" et refuge LPO.

Concert des Quadra à 16h

Ce qui lie les Quadra (Laurette Felici, Jean-Pierre Adami, Pascal Ercole et Bernard Joyeux) est simple : partager la musique, faire plaisir et se faire plaisir en interprétant un florilège éclectique de la chanson française. Des titres et des auteurs connus voisinent avec des refrains moins courants, mais qui ont la particularité de swinguer et de se prêter à un style décalé et poétique. Le groupe donnera à entendre quelques titres de Sanseverino, Brassens, Higelin, Fersen, Jonasz, mais aussi Marianne Feder, Les Escrocs ou Karpatt. Bonne humeur garantie !
site web <http://les.quadra.free.fr>

**Dimanche 15 septembre 2019 / Église Saint-Maximin
Entrée libre**

Visite guidée par Nicole Bourlier à 14h

Inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, l'Église Saint-Maximin présente un grand intérêt architectural et artistique avec ses statues et peintures datant des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles.

Concert baroque du quatuor de cuivres Cyprium 4 à 16h

Le quatuor est composé de Joseph Ramacci, René Dagognet, Patrick Peltier et Bruno Wurtz. Issus de milieux différents mais animés par la même passion pour toutes les formes de musique, les 4 musiciens explorent un répertoire allant de P. Dukas, Blavet, Télémann, G.F. Haendel à Schubert...

Théâtre avec NI COURONNE NI PLAQUE par la Compagnie Kruk Création 2019 / en coréalisation avec la Cie du Jarnisy



Théâtre de la Maison d'Elsa / Gratuit sur réservation en mairie

Ni couronne ni plaque n'est pas qu'un spectacle sur la mort. C'est un spectacle sur la vie, de celles et ceux qui côtoient la mort, chaque jour ; sur celles et ceux qui en ont fait une activité, un métier ; sur celles et ceux qui fascinent autant qu'ils dérangent.

Ni couronne ni plaque est le fruit d'une immersion au sein des pompes funèbres d'une ville lorraine. Les acteurs et actrices se partagent les paroles des employés de l'entreprise en cherchant à désacraliser le rapport à la mort et à en proposer une autre approche, avec humour. Noir.

Dates et horaires à découvrir début septembre dans notre plaquette culturelle 2019/2020 ou sur www.jarny.fr

Exposition Photographie PRIX INTERNATIONAL CHARLEMAGNE à l'initiative du Photo Club de Thionville-Yutz



**Samedi 5 et dimanche 6 octobre
2019 / salle Rachel Foglia
Entrée libre de 10h à 18h
Vernissage samedi 5 octobre 2019
à 11h**

Cette exposition photo présente les séries gagnantes du 15^e Prix International Charlemagne.

Vous découvrirez les différents lauréats de ce prestigieux concours, organisé tous les deux ans par Pays Thionvillois Tourisme. Les photographes de toutes nationalités ont travaillé sur des séries de 8 à 10 photos sur le thème de cette quinzième édition "La vie est belle".

Activités programmées à la médiathèque

Animations

Pour les dernières animations de la saison, veuillez réserver au 03 82 33 11 41 ou par mail à mediatheque@jarny.fr.

Mots doux et p'tits bouts : pour les tout-petits de 0 à 3 ans

- Vendredi 24 mai à 10h
- Mercredi 29 mai à 10h et 16h30

Il était une fois les contes... : pour les enfants de 4 à 7 ans

- Mercredi 22 mai à 15h et 16h

Astronomie : pour les 8 à 12 ans

Atelier animé par M. Sausse les samedis à 10h30

- 25 mai
- 15 et 29 juin

Mille feuilles gourmandes : rendez-vous pour les adultes

Présentation de coups de cœur littéraires

- Vendredi 21 juin à 17h

Prêts, jouez ! : tout public (accès libre)

En partenariat avec la ludothèque *le Petit Prince* de Jœuf

- Samedi 18 mai de 14h à 16h
- Mercredi 12 juin de 14h à 17h
- Mercredi 17 juillet de 9h à 13h



Exposition



Jusqu'au 22 juin : Exposition "Anuki, l'exposition BD des tout-petits", par La Bulle Expositions.

En partenariat avec la Médiathèque Départementale de Meurthe-et-Moselle

Mini-récital et atelier d'écriture de chansons

En partenariat avec l'OLC

Pour s'amuser à faire une chanson avec l'aide des "pros":

Samedi 1^{er} juin à 14h30 : Samuel Leroy

Atelier d'écriture sur inscription.

Accueils de classes, l'heure du bilan

Pour l'année scolaire 2018-19, plus de 800 élèves ont été accueillis à la médiathèque, soit 28 classes provenant des 7 écoles maternelles et élémentaires de Jarny.

Trois types d'accueils sont proposés à l'ensemble des classes : des animations autour de la littérature jeunesse, des séances autonomes conduites par les enseignants et des choix libres de documents.

Pour l'animation menée par les bibliothécaires, six thématiques sont proposées parmi lesquelles l'enseignant en choisit une.

Ces animations ont permis cette année de découvrir un auteur (Christian Voltz), un genre de livre (la BD), un type de document (le Kamishibai, à savoir un théâtre de papier, ou encore les livres remarquables), ainsi que des thématiques telles que la découverte des expressions ou des objets appartenant aux personnages de conte. Lors de chaque séance, les élèves ont la possibilité de choisir un livre à apporter à l'école. L'ensemble des bibliothécaires participent aux accueils de classes, soit pour réaliser l'animation soit pour accompagner les groupes.



Cette année, l'une des thématiques proposées a consisté à mettre en lumière le travail original de Christian Voltz, auteur - illustrateur - plasticien, qui réalise les illustrations de ses albums uniquement à partir d'objets de récupération. Lors

de leur passage à la médiathèque, les élèves ont pu, d'une part, découvrir les histoires de l'auteur strasbourgeois et, d'autre part, s'inspirer de ses œuvres pour réaliser leur propre personnage. Voyez ce qu'ils ont imaginé...

Horaires d'été et fermeture estivale

En été, la médiathèque changera ses horaires d'ouverture du 2 juillet au 31 août :

Du mardi au vendredi : 9h - 13h

Le samedi : 9h - 12 h / 14h - 17h

Par ailleurs, **la médiathèque sera fermée du 28 juillet au 12 août inclus**. Réouverture le mardi 13 août à 9h.

La boîte de retour ne sera pas accessible durant cette période : nous vous demandons d'attendre la réouverture de la médiathèque pour rendre vos documents. Pendant les vacances, le prêt de documents sera augmenté (de 7 à 10 livres) et le délai d'emprunt prolongé sur demande.

Les 50 ans du premier pas de l'Homme sur la Lune

En juillet, à l'occasion du cinquantième de la mission Apollo 11 qui a vu un homme faire le premier pas sur la lune, la médiathèque retracera cet événement majeur de l'histoire de la conquête spatiale par différentes actions (jeux concours, présentation de divers documents, diffusion de vidéos d'archives de la Nasa, exposition d'objets, etc.) avec le concours de M. Sausse et des enfants de l'atelier "astronomie". Vous retrouverez prochainement le programme des animations sur le portail de la médiathèque : www.mediatheque-jarny.fr

JEUNESSE / SPORT



Centres aérés : un été coloré !

Le centre de loisirs de Jarny (château de Moncel) accueillera les enfants de 3 à 12 ans révolus pour 7 semaines d'animation du 8 juillet au 23 août. Au programme : activités manuelles, arts du cirque, initiation à l'éveil musical, sorties piscine et cinéma, grand jeu, spectacle vivant...

Les inscriptions auront lieu à partir du mardi 11 juin 2019 à la mairie de Jarny – Service sport/ loisirs / Tél: 03 82 33 14 54

Permanences pour les inscriptions : mardi de 7h45 à 12h / jeudi de 13h à 19h / vendredi de 7h45 à 12h
Se munir de la notification d'Aides aux Temps Libres de la CAF pour les familles bénéficiaires ou d'une attestation de droits où figure le quotient familial pour les allocataires CAF.

Quotient familial		moins de 270 €	de 271 à 750 €	de 751 à 1 500 €	1 501 € et plus
Inscription semaine	journée complète	30,75 €*	31,75 €*	51,75 €*	52,75 €*
	1/2 journée	10 €	10,50 €	20,50 €	21 €

* la Ville de Jarny accorde une participation financière de 2,25 € /enfant inscrit en journée-complète / semaine. Cette réduction s'applique aux familles Jarnysiennes dont les enfants fréquentent l'accueil de loisirs de Moncel.

NOUVEAU

Des centres aérés seront organisés à Jarny pendant les vacances de la Toussaint. Les inscriptions auront lieu en mairie dans le courant du mois de septembre. Un document d'information sera remis aux enfants dans les écoles de la commune.



Plein Air de Rock : un anniversaire mass hystérique !

Un rendez-vous musical à ne pas manquer pour cette 25^e édition du Plein Air de Rock. 8 groupes à l'affiche pour une ambiance de fête ! Rendez-vous dès 16h30 au domaine de Moncel pour les amoureux de métal.

Les festivaliers pourront planter leur tente au camping "du lapin qui hurle la nuit !" **Tarifs** : 10 € en pré-vente (hors frais de location) / 15 € sur place. Amateurs de rock, on compte sur vous !

Une expo photo retraçant les 25 années de cette aventure humaine sera visible sur place.

Renseignements et réservations :
www.pleinairderockjarny.fr

Osez le sport à Jarny ! C'est reparti

La Ville, en partenariat avec l'Union Sportive du Jarnisy et les associations locales, organise le samedi 7 septembre la seconde édition de "Osez le sport à Jarny !" : manifestation sportive de découverte et d'initiation aux diverses pratiques.

La manifestation est ouverte à tous, petits et grands, sportifs débutants et confirmés.

Les visiteurs pourront découvrir les nombreuses installations (gymnases, salle de fitness, écuries de Moncel, piste d'athlétisme, boulodromes, mur d'escalade, ring de boxe, terrains de football...) et échanger avec les dirigeants et les bénévoles.



ANIMATION



Fête foraine du 15 au 18 juin

Cette année encore, la place De Lattre De Tassigny accueillera 38 forains et 54 attractions : 17 manèges enfants, 7 manèges ados/adultes, 6 snacks, 7 confiseries, 4 jeux de pinces, 10 jeux d'adresse, 6 pêches aux canards.

Tous les forains habituels seront présents. Comme chaque année, un feu d'artifice sera tiré vers 23 heures.

Fête nationale samedi 13 juillet au square Toussaint

Les festivités débuteront à 16h. Nos associations jarnysiennes seront présentes afin de vous accueillir. Petits et grands trouveront leur bonheur. Les enfants pourront bénéficier de tours de manèges gratuits. Le fameux groupe "Cosmic Clic" assurera les animations musicales. Un feu d'artifice sera tiré vers 23 heures et la soirée se poursuivra en musique jusqu'à 1 heure du matin.



Thé dansant offert aux aînés jarnysiens le 20 octobre



La Municipalité offrira aux aînés de la commune un goûter dansant qui réunira 350 convives environ.

Cet après-midi festif aura lieu dimanche 20 octobre 2019 de 15h à 19h, salle Jean Lurçat et sera animé par l'orchestre "Angelo Orchestra".

Un transport sera assuré par minibus. Pour les personnes à mobilité réduite, un transport pourra être demandé et adapté à la personne.

Le goûter est exclusivement réservé aux aînés jarnysiens sur inscription en mairie. Un courrier d'invitation non nominatif vous sera transmis en août dans les boîtes aux lettres. Le coupon-réponse devra être remis en mairie au plus tard le 13 septembre.

JUMELAGE / FRATERNITÉ

50^e anniversaire du jumelage avec Gröditz

Les membres du Comité de Jumelage ainsi que le Conseil Municipal de Jarny et Linkenheim-Hochstetten sont invités à Gröditz du 28 au 30 juin 2019.

À cette occasion, 30 cyclistes franco-allemands (12 de Gröditz, 8 de Jarny et 10 de Linkenheim-Hochstetten) se rendront de Jarny à Gröditz en vélo sur un parcours de 749 km.

Du 27 au 29 septembre 2019, ce sera au tour de Jarny d'inviter le Conseil Municipal de Gröditz et Linkenheim-Hochstetten ainsi que les membres du Comité de Jumelage.



Kiosque aux "400 coups de mains"

L'association Michel Dinet / Fraternité a créé un kiosque itinérant avec pour thème la fraternité. Cette structure sera présente à Jarny du 24 juin au 26 juillet à la Concordia - Maison de la Jeunesse, située 14 avenue de la République.

L'exposition s'adresse à tous les publics, de tous âges afin de sensibiliser à la fraternité au quotidien et s'enrichit des contributions auxquelles sont invités tous ceux qui la découvrent.

L'ensemble des supports renvoient aux actions pour la fraternité portées par la main telles que la main tendue, le vote, la main sur le cœur, la main qui manifeste, la main à la pâte...

LA VIE QUI VIENT, LA VIE QUI VA...

suite Jarny Mag 30

NAISSANCES

AYEBIA JEAUNEAU Waylaan 19/11/2018 • ALAPHILIPPE Milo 03/12/2018 • AUVET Jade 10/12/2018 • RIBAU Tiago 14/12/2018 • SANTOS Léa 04/01/2019 • DYRMISHI Endri 05/01/2019 • JUVÉ Nya 05/01/2019 • NAVROT Rose 06/01/2019 • SCHOLER Maddy 10/01/2019 • CARLIER Thomas 13/01/2019 • HAFDAOUI Myliana 20/01/2019 • SUPANTSCHITSCH Joan 21/01/2019 • JANIN Lewis 23/01/2019 • CURIA Mirko 24/01/2019 • LESEUR Angeline 25/01/2019 • GUICHENDUCQ SOUSA Calypso 07/02/2019 • MOREAU Justin 20/02/2019 • REZER Elya 25/02/2019 • LALZACE Maxime 07/03/2019 • LARBRE Inès 15/03/2019 • CHARPENTIER Hugo 15/03/2019

MARIAGES

FOINONT Jean Claude & CHAUDESAIGUES Angélique 21/12/2018 • MARANGON Julien & LE BIGOT Laetitia 22/12/2018 • DAL SANTO Adrien & HUMBERT Alexandra 29/12/2018 • MARSY Rodrigue & PELLERIN Virginie 31/12/2018 • BITTERLY Thierry & AUBRY Hélène 18/01/2019 • BEZAK Christophe & ADAM Christelle 30/03/2019

DÉCÈS

KROL veuve KALUZINSKI Stéphanie 25/11/2018 • HANEN Jean-Marie 30/11/2018 • SCHUTZ veuve ROL Élisabeth 12/12/2018 • MONNINI veuve BELLIERES Madeleine 14/12/2018 • GEIS Frédéric 21/12/2018 • VIETTI Marc 21/12/2018 • JULET épouse LARCHER Jeanne 23/12/2018 • DODELER veuve SACHER Marie-Louise 25/12/2018 • PAULIN André 27/12/2018 • ROGALEWIEZ veuve PARMENTIER Hedwige 17/01/2019 • NICOLAY veuve NICOLETTI Julie 22/01/2019 • GONCALVÈS DA SILVA Raymonde 02/02/2019 • ABDALLAH Lahoussine 08/02/2019 • JIMENEZ Anthoni 13/02/2019 • WAGNER épouse HOMAND Huguette 14/02/2019 • GUARATO veuve MONA MUNOZ Livia 15/02/2019 • DELBÉ Kiliane 16/02/2019 • MARAZITA veuve RUBINO Vittoria 19/02/2019 • SZKUDLAREK Stanislas 19/02/2019 • LECLERC épouse BRUNO Véronique 20/02/2019 • MALEWSKA veuve SAJKIEWICZ Henriette 23/02/2019 • GAVAZZI Guerino 27/02/2019 • DAL MAGRO veuve TORROCCI Flora 05/03/2019 • CAILMAIL épouse DE BELLIS Denise 08/03/2019 • MICHEL veuve VOLOCH Odette 10/03/2019 • BREVOT épouse DE BELLIS Michèle 10/03/2019 • MAMBELLI veuve LAUCIELLO Marie-Thérèse 11/03/2019 • LEMOINE Marie-Claude 13/03/2019 • BRUNO René 16/03/2019 • RODAK Amandine 18/03/2019 • MUNIER Daniel 26/03/2019 • WEY Joseph 29/03/2019

ÇA S'EST PASSÉ À JARNY

Nouveau club house du stade Génot : “Nous avons été pleinement entendus”

Jarny est une ville sportive. Mais elle ne pourrait pas l'être sans son riche tissu associatif. Bénévoles, entraîneurs, encadrants, dirigeants s'engagent au service de leur association, du lien social et du dynamisme de Jarny.

On dit souvent que le sport fédère, rassemble et mobilise. Le nouveau club house “Teddy Duhamel” du stade Génot en est une parfaite illustration. Ce projet est en effet le fruit d'un partenariat constructif entre la Ville de Jarny et l'USJ Football. Cette coopération a ainsi permis de répondre aux besoins et attentes des utilisateurs du nouveau club house ainsi que de faciliter le fonctionnement et l'activité du club. Franck Stawikowski, Président de l'USJ Football, s'exprime sur ce beau projet collectif.

Le club house “Teddy Duhamel” vient tout juste d'être inauguré... Que pouvez-vous d'ores et déjà nous en dire ?

Franck Stawikowski : Un club house, c'est une maison de vie. Nous avons besoin de ce nouveau lieu de convivialité et de rassemblement depuis longtemps. L'ancien club house avait plus de 40 ans, il n'était plus fonctionnel. Il y avait une réelle attente et le résultat est à la hauteur de notre attente : parfait. C'est vraiment très bien. Il n'a rien à dire. La parole de la Ville de Jarny a été tenue. Nous avons été associés au projet depuis le



le tout nouveau club house Teddy Duhamel

début et nous avons donc travaillé en étroite collaboration avec l'architecte et la mairie par le biais de réunions de chantier régulières.

Avez-vous le sentiment d'avoir été écoutés ?

Absolument. La commune et l'architecte ont compris que nous étions les mieux placés pour connaître nos réels besoins. Qu'il s'agisse des plans de travail, du bar, d'installer des prises au bon endroit, de la découpe de l'espace... Nous avons une vision pratique éprouvée au quotidien, il fallait donc que l'on soit là. Et nous avons été pleinement entendus ; d'où notre satisfaction aujourd'hui ! Le club house fait 90 m² : il y a un bureau pour le secrétaire du club, une salle de réception avec un bar. J'ajouterai que nous avons choisi de nommer le club house “Teddy Duhamel” pour honorer cet ancien jeune du club décédé en 2005 et dont le père était arbitre du club.

Concrètement, quel est le rôle d'un club house ?

L'USJ Foot a 250 licenciés, 45 dirigeants avec en plus un grand nombre de bénévoles, cela fait du monde à accueillir. Avoir de beaux locaux, cela permet de remercier tous ces bénévoles qui œuvrent toute l'année. Le sport, c'est aussi une grande part de lien social. Mais ce club house servira aussi à accueillir des manifestations sportives, des tournois, des stagiaires, dans de bonnes conditions. C'est important. C'est aussi une condition pour continuer à grandir et à prospérer.

Comment voyez-vous l'avenir du sport à Jarny ?

Jarny est une ville dynamique : 20 associations sportives sur le territoire c'est énorme ! Et nous avons la chance d'avoir une commune qui soutient pleinement cette richesse, c'est appréciable tous les jours. Si on veut aller au bout des choses, il faut aussi cet engagement des élus. Et ici à Jarny, nous l'avons. Malgré les baisses de subventions de l'État, la mairie ne baisse pas les subventions aux associations, c'est assez rare pour le souligner ! Ce club house n'est pas réservé qu'au club de foot, il sera aussi utilisé par d'autres associations. C'est un local en plus qui va ouvrir des possibilités à beaucoup de Jarnysiens. Le club house aidera à développer encore plus le sport à Jarny, d'avoir une autre dimension. Ces nouvelles conditions d'accueil, plus confortables seront aussi appréciées, je n'en doute pas, par les parents. Si on veut être un club attractif aujourd'hui, cela joue beaucoup !



à gauche, Franck Stawikowski, lors de l'inauguration du 24 avril dernier



© Léo Raw

540 convives au repas dansant offert par la Municipalité

540 personnes ont répondu présentes à l'invitation de la Municipalité le dimanche 24 février à la salle Auguste Delaune.

Ce moment convivial et festif est toujours très apprécié de nos anciens qui, tout en dégustant un délicieux repas, peuvent danser et swinguer sur les airs intemporels de l'orchestre "Angelo Orchestra".

Doyens et anniversaires sont fêtés pour l'occasion.

Carnaval à l'Espace Rachel Foglia

Le carnaval organisé par le CALC s'est déroulé le dimanche 24 mars à l'Espace Rachel Foglia, lieu idéal pour accueillir un grand chapiteau.

Tout au long de l'après-midi, spectacles, ateliers d'initiation aux arts du cirque, déambulations d'échassiers et autres jongleurs au rythme de la fanfare, stands de jeux et de maquillage, manège forain...

Tous les ingrédients étaient réunis pour un agréable moment festif !



Inauguration du club house Teddy Duhamel

Le 24 avril dernier, le club house Teddy Duhamel a été inauguré en présence de Monsieur Frédéric Carre, Sous-Préfet de l'Arrondissement de Briey, Michel Keff représentant la Fédération Française de Football et la Ligue Grand Est, Jean Marie Jamin, Président de l'Union Sportive du Jarnisy et Franck Stawikowski, Président de la section Football ainsi que la famille de Teddy Duhamel.

Le nouveau bâtiment situé dans l'enceinte du stade Génot est revêtu d'un bardage en bois naturel. Il répond aux nouvelles normes environnementales et à la réglementation relative à l'accessibilité.

Composé d'une salle de réunions et d'un bureau, il permettra au club de se réunir dans un espace convivial et d'y organiser des formations.

Le projet a été financé par la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux de l'Etat et par le Fonds D'aide au Football Amateur (F.F.F).



JARNY, DERNIER REMPART POUR LA PROXIMITÉ ?

Si l'on se réfère à la définition du Larousse, la proximité est la : *"situation de quelqu'un, de quelque chose qui se trouve à peu de distance de quelqu'un, de quelque chose d'autre, d'un lieu"*. Malheureusement, cette notion élémentaire tend à se perdre à tous les niveaux du fonctionnement de notre société, ce qui crée beaucoup de déshumanisation et d'isolement pour un nombre inadmissible de personnes. Comment ne pas se désespérer du désengagement continu de l'État en matière de service public : fermetures de gares, des bureaux de postes, de divers guichets d'aides sociales... ? Comment ne pas voir que l'informatisation des démarches pénalise de nombreux habitants ?

Force est de constater que le service de proximité se meurt : beaucoup de services sont commandés, obtenus ou réglés par téléphone ou par internet avec toutes les difficultés ou insatisfactions que cela engendre. Le lien social disparaît ; la logique des économies sur les dépenses publiques prédomine. Les choix gouvernementaux de baisse drastique des dotations d'État versées aux collectivités mettent en péril les budgets des communes et par conséquent les services rendus au niveau local. À titre d'exemple, la Ville de Jarny a vu son budget amputé d'un montant financier de 1,5 million € depuis 2013 !

Toutefois, notre ville, grâce à une gestion rigoureuse de ses finances, continue à faire de la proximité son cheval de bataille :

- avec sa politique de démocratie innovante et ses comités de quartier depuis 17 ans, son budget d'initiatives citoyennes depuis 15 ans, son budget participatif depuis 10 ans,
- avec son soutien continu à la centaine d'associations du territoire et ses équipements de loisirs nombreux (médiathèque, complexes sportifs, aquapôle, domaine de Moncel...),
- avec son offre scolaire de proximité, son service jeunesse, ses centres aérés,
- avec sa démarche de construction d'un centre santé alors que cette mission même relève des responsabilités de l'État.

Comme vous pouvez le constater, la *"proximité"* guide notre action quotidienne et vise à servir l'intérêt général. Combiner qualité de service et proximité, tel est notre leitmotiv !

**Hervé BARBIER pour les groupes
"communistes et républicains" et "société civile"**

RIGUEUR BUDGÉTAIRE MAIS PROJETS !

Les lois de finances se succèdent et se ressemblent posant les bases d'une collaboration entre l'état et les collectivités territoriales : imposant une maîtrise parfaite voire une restriction des dépenses globales de fonctionnement et un maintien des dépenses d'investissement.

Tout en sachant que les collectivités territoriales ne peuvent investir que si elles dégagent de l'autofinancement en restreignant les charges de fonctionnement. Et c'est tout un art d'appliquer cette règle et de s'y tenir. Mais la ville de JARNY avec son Maire à sa tête ainsi que son équipe municipale excelle dans cet art rigoureux.

Au-delà de la dotation globale de fonctionnement allouée par l'état qui a diminué considérablement au fil des ans, la municipalité est à l'affût des subventions dans le cadre de projets structurants pour alimenter les caisses. Les dépenses de fonctionnement sont liées à des charges incompressibles : personnel, entretien des bâtiments, subventions aux associations, aide sociale, événements culturels et sportifs. L'évolution de ces dépenses est réellement contrainte à tout niveau. La ville de JARNY maintient son équilibre financier en dégagant une

épargne permettant d'investir sans avoir recours à l'emprunt.

Quelle commune environnante de la même strate peut se féliciter d'avoir cette même rigueur et de fait ce résultat.

Pour 2019, dernier budget du mandat, la municipalité souhaite poursuivre le travail engagé depuis plusieurs années en termes de rénovation de bâtiments et de voiries, d'aménagements de sécurité et de construction pour continuer d'embellir notre ville et d'apporter à la population les infrastructures permettant son épanouissement dans divers domaines.

Les partenariats publics - privés ne manquent pas non plus pour répondre au mieux aux besoins.

C'est un véritable engagement, au quotidien, de l'équipe en place de poursuivre et d'accomplir un programme volontariste sans augmentation de la part communale des impôts et une baisse continue de la dette. Chacun des membres de l'équipe majoritaire est un élu de la république œuvrant pour l'intérêt général et non pour son intérêt personnel.

**Catherine GUILLON et Denis WEY
Groupe des Verts "Jarny unir les volontés"**

OPPOSITION

NOS PROPOSITIONS

Notre droit à l'expression étant très limité dans ce mag, nous vous invitons à lire nos journaux et notre programme futur, et à nous retrouver sur les réseaux sociaux ou nos sites (Forces Républicaines Du Canton de Jarny) ou (Jarny en Action Républicaine). Notre programme sera surtout axé sur l'emploi, la sécurité à Jarny et un retour financier sur tous les investissements faits à Jarny.

Pour Jarny en action
Pierre DÉCLÈS, conseiller municipal d'opposition

SUITE AU GRAND DÉBAT, PAS DE QUOI SE RÉJOUIR

Toutes les personnes, aussi petites soient-elles, contribuent à la transformation du monde, l'homme fait l'histoire ; et non seulement les puissants devraient tenir compte, et de plus en plus, dans nos sociétés démocratiques, de l'opinion des citoyens.

En fait, le chef de l'État a confondu son public et l'ensemble des Français, le peuple.

Ce grand débat a servi essentiellement à sauver la pensée conforme des élites gagnantes de la globalisation.

Entre autres, il n'est pas étonnant que la culture n'ait pas été mise au centre aussi de la question.

Dominique BISIAUX, élu indépendant

NOTRE POSITION SUR LE BUDGET 2019

C'est à l'aune de l'impact de la politique nationale sur la Ville de Jarny que nous avons jugé pertinent d'examiner le budget 2019 : l'important, c'est d'avoir une gauche qui résiste, là où c'est possible.

Emmanuel Macron méprise le monde associatif. Des centaines de milliers de contrats aidés ont été supprimés, dont beaucoup dans les associations, lesquelles jouent pourtant un rôle indispensable en matière de lien social et de construction de la société.

À Jarny, où nous avons la chance de disposer d'un tissu associatif riche et dynamique, nous constatons que les subventions aux associations sont à un bon niveau et maintenues à ce niveau en 2019 comme chaque année.

Derrière les choix budgétaires injustes du Gouvernement, ce sont des services publics de proximité indispensables, des politiques publiques de solidarités fondamentales et des actions locales de cohésion incontournables qui sont également menacés.

Il est donc important que les opérations d'investissement du budget 2019,

tout comme un certain nombre de dépenses de fonctionnement, permettent le maintien d'un service public de qualité à la population Jarnysienne.

Quant au mouvement des "gilets jaunes", il porte en premier lieu des revendications en matière de pouvoir d'achat et de justice fiscale et sociale, mais aussi une forte demande participative. Il a eu le mérite de faire revenir des personnes qui ne participaient plus à la vie citoyenne et politique.

À cet égard, le fait que le budget participatif passe de 200.000 à 250.000 euros est en phase avec le mouvement et lui porte davantage écoute que ne le font le Président et son Gouvernement.

Soulignons enfin la présence d'un programme d'investissement ambitieux malgré les difficultés. Comme le disait Stéphane Hessel, "résister, c'est créer". Nous voterons donc favorablement à ce budget 2019.

Céline HENQUINET et Dominique COLNAT
Groupe socialiste "Jarny agir ensemble"

LE BUDGET 2019

Nous en avons discuté en conseil municipal au moment où, à travers grèves et manifestations, les travailleurs et la population exprimaient leur rejet d'une politique, celle du gouvernement Macron et de ses prédécesseurs qui, en conformité avec les impératifs de l'Union européenne, ne satisfait que les intérêts du capital financier.

À Jarny par exemple, les pertes occasionnées par les baisses des dotations s'élevaient à près de 1,5 million d'euros en cumulé depuis 2013. Problème : à écouter la municipalité, à Jarny on s'en sort quand même. Les taux d'imposition restent stables, les ratios financiers sont bons, les subventions aux associations sont maintenues, etc. C'est vrai.

Alors Jarny serait un havre de paix au milieu de l'orage ? Voire ?

Comment expliquer que des programmes d'investissement aient été supprimés ou reportés, que le trompe-l'œil du budget participatif masque les besoins immenses en travaux de voirie ? Comment oublier l'augmentation des impôts intercommunaux due au "lissage" des taux et à la nécessité d'équilibrer les budgets après la fusion des trois communautés de communes ?

Nier cette réalité c'est renoncer à toute tentative de résistance et laisser

entendre qu'il n'y a d'autre solution que s'adapter tant bien que mal à la rudesse des temps. Ainsi, comment prétendre que l'adhésion d'OLC au "Pôle métropolitain européen du Sillon lorrain" n'est en rien un pas vers la métropole ? Pourquoi organiser à Jarny l'enfumage du "Grand débat" ? Ou donner comme seule perspective le budget participatif, où les habitants concourent entre eux pour gérer au mieux la pénurie ?

Décidément, pour défendre les communes, comme pour défendre les retraites ou les services publics, il y a une autre voie : celle d'appeler à l'action unie de la population avec ses organisations ouvrières et démocratiques.

Christian MINARY,
élu "Unité et résistance, contre les plans d'austérité
du gouvernement et de l'Union européenne"
chrisminary54@orange.fr



EXPOSITION

14 > 16 JUIN 2019
SALLE JEAN LURÇAT - JARNY

JARNY,

VIVRE

**ACTIONS
MUNICIPALES 2013 > 2020**



SA VILLE

Vernissage vendredi 14 juin 2019 à 18h

suivi d'un concert gratuit de l'orchestre *ENTRE DEUX* mêlant
musique jazzy et de variété des années 20 & 30

Exposition à découvrir du ven. 14 au dim. 16 juin

de 9h30 à 11h30 et de 14h à 18h **ENTRÉE LIBRE**

